



**HAL**  
open science

# Frédéric Ozanam (1813-1853) et Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895) : la construction d'une amitié (1833-1853)

Fañch Postic

## ► To cite this version:

Fañch Postic. Frédéric Ozanam (1813-1853) et Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895) : la construction d'une amitié (1833-1853). 2020. hal-02985276

**HAL Id: hal-02985276**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-02985276>**

Preprint submitted on 4 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Frédéric Ozanam (1813-1853) et Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895) : la construction d'une amitié (1833-1853)<sup>1</sup>

Fañch POSTIC

Né à Milan en 1813, (Antoine-)Frédéric Ozanam est surtout connu pour avoir été l'un des principaux instigateurs de la création, en mai 1833 à Paris, d'une « Conférence de charité » qui, dès 1834, se place sous le patronage de saint Vincent-de-Paul. En 1833, il préside également la « Conférence d'histoire » qui se tient à la pension Bailly, à laquelle La Villemarqué dit avoir assisté dès le mois de mars. Mais les premières années de La Villemarqué dans la capitale sont assez mal documentées et son cursus universitaire quelque peu chaotique. Cet article n'a pour objectif d'aborder les liens de La Villemarqué avec la religion, ce qui est traité dans un article de Yann Celton<sup>2</sup>, mais d'essayer d'éclairer la sociabilité de La Villemarqué à son arrivée à Paris à la fin de 1833 : il s'implique dans la société L'Écho de la Jeune France, fréquente le réseau d'étudiants qui, regroupés autour de Frédéric Ozanam, contribue, en 1833, à la création de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Religion, politique, littérature, histoire : Ozanam et La Villemarqué partagent les mêmes points de vue, défendent une même vision de la société. Ozanam sollicite les connaissances de La Villemarqué pour ses ouvrages et pour les cours qu'il assure à la Sorbonne. C'est que, après la publication du Barzas-Breiz en 1839 et des Contes des Anciens Bretons en 1842, La Villemarqué est devenu une référence pour l'histoire de la littérature des pays celtiques. Les deux hommes deviennent des amis proches et, en septembre 1850, Frédéric et Amélie Ozanam sont les hôtes de La Villemarqué à Quimperlé, un séjour dont nous trouvons le compte rendu détaillé dans leurs correspondances respectives. Les lettres de Frédéric Ozanam à Clémence et Théodore de La Villemarqué ne figurent malheureusement plus dans le fonds familial aujourd'hui conservé aux Archives départementales à Quimper (293J). Confiées à Amélie Ozanam, après la mort de son mari en 1853, pour l'édition des Œuvres complètes d'Ozanam (1865), elles n'ont pas réintégré le fonds La Villemarqué. Ce dernier conserve toutefois différents documents relatifs à cette longue amitié, notamment des lettres d'Amélie Ozanam à Clémence de La Villemarqué, qu'on peut consulter sur la bibliothèque numérique du CRBC : [bibnumcrbc.humanum.fr](http://bibnumcrbc.humanum.fr). Des lettres de Théodore et de Clémence de La Villemarqué à Frédéric et Amélie Ozanam se trouvent dans le fonds Ozanam déposé par leurs descendants à la Bibliothèque nationale. Amélie Ozanam demeurera une intime du couple La Villemarqué : ils se recevront régulièrement à Paris et, avec sa fille Marie, elle reviendra même chez les La Villemarqué à Keransquer en 1858<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cet article reprend des éléments de « 1850 : Frédéric Ozanam, fondateur de la Société Saint-Vincent-de-Paul à Kerbertrand », *Bulletin de la Société d'histoire du pays de Kemperlé*, 2005, p.49-64. Je tiens à remercier Nelly Blanchard pour sa relecture attentive et critique.

<sup>2</sup> Yann Celton, « La Villemarqué, un catholique dans son siècle », sur HAL : [hal-02957849](https://hal-02957849).

<sup>3</sup> Sources qui ont été particulièrement consultées :

Sur Ozanam et la Société Saint-Vincent de Paul : Gérard Cholvy, *Frédéric Ozanam, l'engagement d'un intellectuel catholique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2003. Matthieu Brejon de Lavergnée, *La Société Saint-Vincent de Paul au XIX<sup>e</sup> siècle. Un fleuron du catholicisme social*, Paris, Cerf, 2008 (édition de la thèse soutenue par l'auteur en 2006 : La société de Saint-Vincent-de-Paul à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle (1833-1871) : « prosopographie d'une élite catholique fervente). *Lettres de Frédéric Ozanam, III, l'engagement 1845-1849*, sous la direction de D. Ozanam, Paris, Celse, 1978 et *IV, Les dernières années (1850-1853)*, sous la direction de Christine Franconnet, Paris Klincksiek, Société Saint-Vincent-de-Paul, 1992.

## I. « Des jeunes gens avides de savoir »<sup>4</sup>

Comment Frédéric Ozanam et La Villemarqué se sont-ils connus ? Nous ne disposons pas d'informations précises à ce sujet, si ce n'est un article qui, sans doute rédigé en 1866<sup>5</sup>, ne semble pas avoir été publié. La Villemarqué y indique avoir été présent, dès le mois de mars 1833, aux *Conférences d'histoire* présidées par Ozanam<sup>6</sup> :

Je m'en souviens comme d'hier. C'était un samedi soir du mois de mars 1833 ; une foule de jeunes gens dont les plus âgés avaient fait partie de l'ancienne société des Bonnes-Études<sup>7</sup>, formaient une réunion renouvelée, rajeunie, agrandie, animée d'un esprit plus scientifique et plus libéral, sous la direction et dans l'établissement du vénérable M. Bailly<sup>8</sup>. Ozanam la présidait. Elle portait le nom de *Conférence d'histoire*, et toutes les hautes questions religieuses, philosophiques, historiques et littéraires y étaient l'objet de discussions sérieuses. J'y fus conduit par un ami, zélé fervent de la réunion nouvelle, belle intelligence qui vient de s'éteindre, M. Jules de Francheville. Ozanam prit plusieurs fois la parole [...] Deux mois après, huit membres de cette réunion<sup>9</sup> [...] se rassemblaient dans une autre enceinte où ils formaient une association de charité dont Ozanam devint encore l'âme et Saint-Vincent de Paul le patron. L'œuvre pratique du jeune étudiant était fondée<sup>10</sup>.

Théodore et Cyprien (1812-1889)<sup>11</sup> de La Villemarqué ont été les condisciples de Jules de Francheville<sup>12</sup> à Sainte-Anne-d'Auray. Après la fermeture du collège jésuite en 1828, alors que les deux frères La Villemarqué poursuivent leur scolarité aux collèges de Guérande, puis de

---

Sur les liens entre Ozanam et La Villemarqué : Adolphe Le Goaziou, « Ozanam et la Bretagne », dans les n°5 et 6, septembre-octobre et novembre-décembre 1953 de la *Nouvelle Revue de Bretagne* ; Pierre Hersart de La Villemarqué, *La Villemarqué sa vie & ses œuvres*, Vannes, 1908, et édition revue et augmentée, Paris, 1926. F. Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895) et le « Barzaz-Breiz » (1839-1845-1867)*, Rennes, Oberthur, 1960. Jean-Yves Guioimar, *Le Bretonisme, les historiens bretons au XIX<sup>e</sup> siècle*, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1987 (Archives historiques de Bretagne, 3).

<sup>4</sup> La Villemarqué, « Biographies contemporaines. J.-J. Ampère. La Grèce, Rome et Dante - Heures de poésie », *Le Correspondant*, t. XXIII, 1848, p. 505.

<sup>5</sup> La Villemarqué y évoque la disparition récente de Jules de Francheville qui est intervenue le 26 janvier 1866.

<sup>6</sup> Les Conférences d'histoire, interrompues par la révolution de 1830, reprennent dès 1832. Voir Anne Martin-Frugier, « La formation des élites : les « conférences » sous la Restauration et la Monarchie de Juillet », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1989, 36-2, p. 211-244.

[https://www.persee.fr/doc/rhmc\\_0048-8003\\_1989\\_num\\_36\\_2\\_1491](https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1989_num_36_2_1491).

<sup>7</sup> Matthieu Brejon de Lavergnée, « Mythes politiques et analyse de réseaux », *Histoire & mesure*, XXIV - 1|2009, 157-188 : <https://doi.org/10.4000/historemesure.3892> consulté le 16 octobre 2020.

<sup>8</sup> Emmanuel Joseph Bailly dit Bailly de Surcy (1793-1861). Sur le rôle de la pension Bailly, voir Jean-Yves Guioimar, *Le Bretonisme, op. cit.*, p.63-70.

<sup>9</sup> Les fondateurs habituellement cités sont au nombre de sept : outre Emmanuel Bailly (1794-1861) et Frédéric Ozanam (1813-1853), on relève les noms d'Auguste Le Tallandier (1811-1886), de François Lallier (1814-1887), de Paul Lamache (1810-1892), de Félix Clavé (1811-1853) et de Jules Devaux (1811-1880).

<sup>10</sup> « Frédéric Ozanam et son œuvre d'après ses lettres », extrait de [il n'a pas été possible de le déterminer]? Cité en partie par Pierre Hersart de La Villemarqué, *La Villemarqué. Sa vie et ses œuvres*, Paris, Champion, 1926, p.25, ce document figure dans l'un des cahiers où Pierre Hersart de La Villemarqué avait entrepris l'inventaire des archives de son père. Fonds La Villemarqué, Archives départementales du Finistère 263 J 2/5625. [le document n' pas été numérisé dans le cadre du programme mené par le CRBC]

<sup>11</sup> Cyprien, le frère aîné de La Villemarqué se maria en 1845 avec Armande Rose de Cornouaille (1822-1891).

<sup>12</sup> Jules de Francheville (1813-1866) est inscrit à la Conférence de charité dès le 17 décembre 1833 alors que celle-ci ne compte encore que 35 membres. C'est un ami proche de La Villemarqué et, en 1838, il fera partie de la délégation bretonne qui se rend au Pays de Galles pour assister à l'*eisteddfod* d'Abergavenny.

Nantes<sup>13</sup>, Francheville intègre celui de Juilly en Seine-et-Marne où il restera jusqu'à l'été 1833<sup>14</sup>. À la fin de 1833 on le trouve hébergé à la pension Bailly<sup>15</sup> alors qu'il engage des études de droit.

### **Une Jeune France catholique, légitimiste et romantique**

La date de mars 1833 pose quelque peu question : La Villemarqué est, logiquement, encore élève au séminaire de Nantes même si, curieusement, les archives familiales ne conservent pas de documents (lettres, bulletins scolaires, palmarès) concernant cette année scolaire, alors qu'ils sont nombreux pour les années qui précèdent. Il devait donc se trouver à Nantes au moment de l'échec de la tentative de soulèvement de la duchesse de Berry et de son arrestation le 7 novembre 1832. Cela a entraîné la perquisition du séminaire et même l'expulsion temporaire des séminaristes en décembre 1832<sup>16</sup>. Son frère Cyprien se trouvant à Paris, son père s'y rendant occasionnellement, Théodore y fait-il des séjours dès avant de s'y installer définitivement ? Dans sa thèse, Francis Gourvil situe son arrivée à Paris seulement au début de 1834 et indique qu'il rejoint alors son frère Cyprien à la pension Bailly<sup>17</sup>. Mais, dans un article postérieur, il corrige cette assertion, à juste titre : « il [Théodore] rejoignit, fin 1833 ou début 1834, son frère aîné Cyprien, inscrit aux cours de la Faculté de droit<sup>18</sup> ».

À Paris, La Villemarqué ne perd pas de temps et veut profiter pleinement du bouillonnement littéraire de la capitale. On sait que, malgré son jeune âge – il a 18 ans –, il n'hésite pas à se présenter, dès le 24 novembre 1833<sup>19</sup>, chez son « cousin » François-René de Chateaubriand (1768-1848)<sup>20</sup>. Il est sans doute chargé d'apporter les cent francs, pris sur les bénéfices de *L'Écho de la Jeune France*, que Jules Forfelier (1807-1886)<sup>21</sup>, le gérant de la revue, annonce

---

<sup>13</sup> Fañch Postic, « Théodore Hersart de La Villemarqué. L'enfance et la scolarité (1815-1833) », 2020 ([hal-02456876](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02456876)).

<sup>14</sup> Ce que confirme l'inventaire du fonds d'archives du château de Truscat : Archives départementales du Morbihan 93 J 353.

<sup>15</sup> Son père écrit le 5 octobre 1833 pour demander son admission, voir Jean-Yves Guiomar, *Le Bretonisme, op. cit.*, (espace) p.66, note 1).

<sup>16</sup> Marius Faugeras, *Le diocèse de Nantes sous la Monarchie censitaire (1813-1822-1849)*, Fontenay-le-Comte, Lussaud, 1964, t. I, p.92-96, II, p.283 et suivantes.

<sup>17</sup> F. Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895) et le « Barzaz-Breiz » (1839-1845-1867)*, *op. cit.*, p.10.

<sup>18</sup> Francis Gourvil, « Théodore Hersart de la Villemarqué et le "Barzaz-Breiz" », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°2, juin 1961, p. 236.

<sup>19</sup> Lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué à Jules Forfelier en date du 24 novembre 1833, publiée par Pierre Moreau dans « Chateaubriand et Jules Forfelier (lettres inédites) », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n°2, mars-avril 1971, p. 267-268.

<sup>20</sup> François Hersart de La Villemarqué (1608-1684) s'est mariée en 1637 avec Jeanne de Chateaubriand (1615-1678). L'écrivain, quant à lui, descend de Christophe, le frère de Jeanne. La parenté est donc lointaine.

<sup>21</sup> Jules Forfelier, qui a fait des études de Droit à Paris, deviendra avocat. À ce titre on lui doit l'*Encyclopédie des lois* (sept tomes publiés entre 1837 et 1839). Devenu seul propriétaire de la revue *l'Écho de la Jeune France* le 1<sup>er</sup> novembre 1833, il cède la place au vicomte Joseph-Alexis Walsh (1782-1860) à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1835, en raison sans doute du procès qui l'oppose à Ange de Saint-Priest (1799-1877) sur la propriété du titre d'une future

dans une lettre à Chateaubriand en date du 22 novembre<sup>22</sup>, lui demandant de bien vouloir remettre cette somme à Madame de Chateaubriand « pour les distribuer comme il lui conviendra »<sup>23</sup>. Jules Forfelier lui avait déjà écrit en juin et lui avait adressé le numéro de *L'Écho de la Jeune France* où était annoncé son ralliement<sup>24</sup>.

*L'Écho de la Jeune France*, organe de la société du même nom, catholique et légitimiste, s'oppose au régime en place en 1830. Défendant la duchesse de Berry et l'avènement sur le trône de son fils, le duc de Bordeaux désigné par ses partisans sous le nom d'Henri V, *L'Écho de la Jeune France* apparaît comme le champion de « l'henriquinisme ». La revue propose des portraits et des médailles du duc de Bordeaux et, pour les treize ans du prince, le 29 septembre 1833, des membres de la société se rendent à Prague fêter sa majorité<sup>25</sup>. Chateaubriand est alors parmi les défenseurs de la duchesse de Berry<sup>26</sup> et les partisans de la reconnaissance du futur Henri V, symbole d'une royauté moderne et rajeunie.

Lors de sa visite du 23 novembre 1833, La Villemarqué cherche à obtenir de Chateaubriand une collaboration plus étroite à *L'Écho de la Jeune France*. Créée en avril 1833<sup>27</sup>, animée par Alfred Nettement (1805-1869), la revue défend aussi, face au conservatisme littéraire de la « vieille France » des partisans de Charles X, le modernisme des écrivains romantiques. Elle se place donc résolument sous le patronage de Chateaubriand, qu'elle revendique pour guide, ainsi qu'Alphonse de Lamartine (1790-1869)<sup>28</sup>, Pierre-Simon Ballanche (1776-1847), Louis de

---

*Encyclopédie catholique*. Avocat à la Cour de Paris de 1834 à 1844, il sera ensuite avoué à Mamers (Sarthe), puis, à partir de juillet 1849, au tribunal civil de Mantes-la-Jolie, ville où il est décédé. Il était un ami proche de Jules Janin.

<sup>22</sup> Lettre publiée par Pierre Moreau, art. cit., p.268.

<sup>23</sup> Céleste de Chateaubriand (1774-1847) a fondé, en 1819, rue d'Enfer, l'Infirmerie Marie-Thérèse pour les nobles se trouvant dans le besoin à la suite de la Révolution, et pour les prêtres et religieuses âgés et sans ressources. (voir Sylvain Caubert, « Notice sur l'Infirmerie Marie-Thérèse », *Bulletin de la Société des établissements charitables*, Volume 4, 1837, p.14-41). Les Chateaubriand se feront construire un pavillon sur un terrain contigu à l'Infirmerie, une maison où ils habiteront de 1826 à 1838, date à laquelle l'Infirmerie sera vendue à l'Archevêché de Paris. Céleste de Chateaubriand obtiendra d'être enterrée dans la chapelle de l'Infirmerie.

<sup>24</sup> Lettres publiées par Pierre Moreau, art. cit., p.266-67. Son ralliement est annoncé dans le numéro de juin 1833 de *L'Écho de la Jeune France* (p.121-122) : « voilà la magnifique recrue dont peut s'enorgueillir notre drapeau ». « M. de Chateaubriand est à notre tête », écrit encore Jules Forfelier dans celui de juillet 1833, p.154.

<sup>25</sup> À la tête de la délégation se trouve Le vicomte Joseph-Alexis Walsh, collaborateur de *L'Écho de la Jeune France* dont il prendra la direction en 1835. Il relate ce séjour dans *Voyage à Prague et à Léoben, ou correspondance entre un père et son fils en septembre 1833*, seconde édition, Paris, Hivert, 1834, p.125 : « *L'Écho de la Jeune France* avait chargé l'un d'entre nous de remettre, au nom de trois mille sept cents de ses abonnés, le portrait que son comité a publié le 29 septembre, pour rappeler les traits de celui qui, ce jour-là, atteignait sa majorité ».

<sup>26</sup> Le 27 février 1833, il est traduit devant la cour d'assises de la Seine pour avoir écrit un *Mémoire sur la captivité de Madame la duchesse de Berry*, Berlin, A.D. Martin Schlesinger, janvier 1833 et Paris, Le Normant, 1833 (rédigé en décembre 1832). Il est acquitté.

<sup>27</sup> Pour l'anecdote, le siège de la revue est au domicile de Jules Forfelier au 22, rue Feydeau. Les Feydeau sont une vieille famille qui s'est élevée dans la noblesse de robe parisienne et dont les Feydeau de Vaugien sont une branche cadette installée tardivement en Bretagne. Cf. Philippe Jarnoux, « Hersart de la Villemarqué : portrait d'une famille de la noblesse bretonne au début du XIX<sup>e</sup> siècle ». 2019. ([hal-02419282f](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02419282f)).

<sup>28</sup> Une lettre de Lamartine à Jules Forfelier en date du 16 janvier 1834 vient confirmer son attachement à *L'Écho de la Jeune France* : *L'Écho de la Jeune France*, I, 1833-34, p. 354.

Bonald (1754-1840), Pierre-Antoine Berryer (1790-1868)<sup>29</sup>, etc. C'est Honoré de Balzac qui ouvre le premier numéro par des épisodes de ce qu'il publiera plus tard sous le titre de la *Duchesse de Langeais*<sup>30</sup>. Si l'on en croit les responsables, la revue connaît rapidement un énorme succès et annonce plus de 10.000 abonnés et 60.000 lecteurs.

Dès la fin de 1833, La Villemarqué semble donc bien introduit dans les réseaux de la capitale et cela en très peu de temps. Sa visite à Chateaubriand n'est pas la première, si l'on s'en tient à sa lettre à Jules Forfélier : « lui [Chateaubriand] qui naguère ne m'avait dit que quelques mots, de nous ». Serait-il venu à Paris plus tôt qu'on ne le pense habituellement ? Dès le début de 1833 ? Rien ne permet de le confirmer.

Mais il est évident que La Villemarqué peut profiter de l'expérience de son frère Cyprien arrivé l'année précédente et surtout bénéficié du réseau que son père n'a pas manqué de tisser pendant ses douze années passées à la chambre des Députés (1815-1827) :

Il avait eu pour amis les personnages les plus éminents de notre époque ; MM. De Chateaubriand, de Villèle<sup>31</sup> ; de Lamennais ; Michaud ; de Bonald ; la duchesse douairière d'Orléans daignait l'honorer d'une estime toute particulière et le recevait dans son intimité<sup>32</sup>.

Parmi les députés élus en 1815 figurent effectivement Louis de Bonald, avec lequel il échange semble-t-il, une correspondance suivie<sup>33</sup> ou l'historien Joseph-François Michaud (1767-1839)<sup>34</sup> qui participe au Comité de rédaction de *l'Écho de la Jeune France* et qui, le 24 décembre 1833, est l'un des fondateurs de l'Institut historique où l'on retrouvera Le Gonidec et La

---

<sup>29</sup> Célèbre avocat qui est considéré comme l'un des chefs de file du légitimistes. Chargé de dissuader la duchesse de Berry d'organiser un soulèvement en Vendée, il échoue et sera lui-même arrêté, jugé et acquitté. Son fils, Arthur Berryer, apparaît comme directeur de *l'Écho de la Jeune France* dans le premier numéro de la revue.

<sup>30</sup> Balzac ouvre le premier numéro de *l'Écho de la Jeune France* (p.7-26) par le second épisode de « Histoire des Treize. II. Ne touchez pas à la hache », dont la préface et le premier épisode étaient parus dans la *Revue de Paris*, t.XLVIII, mars 1833. Rapidement, une brouille opposera Forfélier et Balzac qui mettra un terme à sa collaboration. Le roman paraîtra ultérieurement sous le titre *La Duchesse de Langeais*. Voir à ce sujet Tilby Michaël, « « La Duchesse de Langeais » en livraisons : Balzac et « L'Écho de la Jeune France » », *L'Année balzacienne*, 2008/1 (n° 9), p. 259-282. (<https://www.cairn-int.info/revue-l-annee-balzacienne-2008-1-page-259.htm>).

<sup>31</sup> Joseph de Villèle (1773-1854) a été président du Conseil du 14 décembre 1821 au 4 janvier 1828. Chateaubriand a été son Ministre des Affaires étrangères du 28 décembre 1822 au 6 juin 1824.

<sup>32</sup> Annonce de son décès dans la *Gazette de France* du 12 février 1843.

<sup>33</sup> Avec lequel il échange une abondante correspondance conservée au manoir du Plessix-Nizon, voir Bertrand Queindec, *Nizon, Histoire d'une paroisse rurale*, II, auteur, 1993, p.91.

<sup>34</sup> Joseph-François Michaud, journaliste et écrivain (1767-1839), auteur d'une *Histoire des Croisades* (1811 -1822), et surtout, avec son frère Louis-Gabriel, d'une *Biographie Universelle* (à partir de 1811), a dirigé le journal *La Quotidienne* et publié divers ouvrages avec la collaboration de Jean-Joseph-François Poujoulat (1808-1880) avec lequel La Villemarqué correspond et qui, rédacteur à *La Quotidienne*, y fera paraître, dans le n° du 12 septembre 1839, un compte-rendu du *Barzaz-Breiz*. Dans une lettre à La Villemarqué en date du 3 août 1836, Poujoulat écrit : « Mr Michaud vous remercie vous et Mr votre père de votre aimable et bienveillant souvenir ». (Archives La Villemarqué LV01.068). Quand, le 21 février 1835, La Villemarqué est admis à l'Institut historique, c'est Michaud, le président, qui signe le diplôme d'admission, avec Monglave, le secrétaire perpétuel. Archives La Villemarqué, LV14.166.

Villemarqué<sup>35</sup>. Comme le souligne à juste titre Jean-Yves Guiomar : « Le père de La Villemarqué est une figure qui demanderait à être mieux connue. On l'a un peu oubliée au profit de la mère de l'écrivain.<sup>36</sup> » Et, on peut ajouter, bien entendu, au profit de son fils !

Pierre Hersart de La Villemarqué avait par ailleurs été reçu le 9 mars 1823<sup>37</sup> comme membre de la Congrégation<sup>38</sup>, société que l'abbé Pierre Ronsin (1770-1846), directeur de 1814 à 1828, avait contribué à réorganiser avec l'abbé René-Michel Legris-Duval. Ce dernier, originaire de Landerneau, est apparenté à Ursule Feydeau de Vaugien<sup>39</sup>. En arrivant à Paris, il n'est donc pas surprenant que Théodore Hersart de La Villemarqué choisisse Pierre Ronsin comme directeur de conscience.

Les congrégationnistes sont impliqués dans nombre d'actions philanthropique dont la Société des Bonnes œuvres, l'Infirmerie Marie-Thérèse, etc<sup>40</sup>. Les actions caritatives sont aussi le lot des sœurs d'Acosta chez lesquelles loge La Villemarqué au moment de son arrivée dans la capitale, au 12 de la rue Garancière. Nées à Lorient, elles sont les filles d'un officier de vaisseau de la Compagnie des Indes<sup>41</sup>. Jenny, l'aînée, s'occupait activement d'œuvres charitables, notamment celle entreprise par la comtesse Carcado pour les Enfants délaissés, action que poursuivra sa sœur Françoise Etiennette Thomasse d'Acosta<sup>42</sup>. Bonne et Céleste participent à l'œuvre de l'Infirmerie Marie-Thérèse fondée en 1819 par Céleste de Chateaubriand. Cette dernière fait même de Bonne sa mandataire auprès de la supérieure. Les sœurs d'Acosta entretiennent des

---

<sup>35</sup> Le Gonidec est membre de l'Institut dès 1834. La première trace de la présence de La Villemarqué est l'indication de sa prise de parole lors de la séance du 18 mars 1835 : *Journal de l'Institut historique*, II, 1835, p.123. Mais il est admis comme membre titulaire le 21 février 1835.

<sup>36</sup> Jean-Yves Guiomar, *Le Bretonisme, op.cit.* p.65, note 1.

<sup>37</sup> Archives La Villemarqué LV01.017. Notes manuscrites de Geoffroy de Grandmaison (« Extrait du catalogue manuscrit de la congrégation : Pierre Hersart de la Villemarqué, réception du 9 mars 1823 »). Y est aussi mentionnée la réception le 29 février 1824 d'Eugène Maillard de la Gournerie (1807-1887) apparenté aux La Villemarqué par les Feydeau de Vaugien : le grand père de La Gournerie et la grand-mère de Théodore Hersart de La Villemarqué (René Talhouët et Marie-Thérèse-Renée Talhouët) étaient frère et sœur. La Gournerie est l'auteur de nombreux ouvrages et articles historiques et sera l'un des initiateur de la *Revue de Bretagne et de Vendée* en 1857.

<sup>38</sup> Matthieu Brejon de Lavergnée, « Mythes politiques et analyse de réseaux », art. cit., 2009, p. 157-188 : <https://doi.org/10.4000/histoiremesure.3892> consulté le 16 octobre 2020. Sur ses liens avec la Bretagne, voir Jean-Yves Guiomar, *Le Bretonisme, op. cit.*, p.64-65.

<sup>39</sup> Né à Landerneau en 1765, il fut l'abbé confesseur de Louis XVI. La grand-mère de Pierre Hersart de La Villemarqué est Jeanne-Thérèse Legris-Duval, tante de l'abbé Legris Duval. Voir Philippe Jarnoux, « Hersart de La Villemarqué : portrait d'une famille... », article cité.

<sup>40</sup> Matthieu Brejon de Lavergnée, « Mythes politiques et analyse de réseaux », art. cit.. Catherine Duprat, *Usage et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Comité d'histoire de la sécurité sociale, volume 1, 1996, volume 2, 1997. Voir notamment le chapitre 2 du premier volume « Catholiques et congréganistes », p.405 et suivantes.

<sup>41</sup> Les d'Acosta étaient en fait quatre sœurs. L'une d'elles, Jenny (Jeanne Perrine), née à Lorient en 1771 est décédée le 25 décembre 1823 chez les Chateaubriand qui l'avaient fait venir plusieurs mois plus tôt à leur hôtel pour être mieux soignée. L'écrivain conduira son deuil. Les trois autres sœurs sont : Françoise Etiennette Thomasse (1776-1842). Bonne-Marie-Françoise (1773-1844), Céleste-Marie (1779-1858).

<sup>42</sup> Au décès de la comtesse, en 1808, son éloge funèbre a été prononcé par l'abbé Legris-Duval.

liens étroits avec les Chateaubriand dont elles sont en outre les cousines<sup>43</sup>. Les La Villemarqué les connaissent sans doute de longue date, car, le 19 décembre 1837, quand elle écrit à son fils, Ursule Feydeau de Vaugien lui demande de transmettre « milles amitiés aux dacosta, à bonne surtout<sup>44</sup> », ce qui témoigne des liens unissant les deux femmes. Se sont-elles connues à Lorient ? à Paris ? Pierre Hersart de La Villemarqué aurait-il lui-même résidé chez les sœurs d'Acosta quand il était député ? Les sœurs d'Acosta sont aussi en relation d'autres personnalités en vue, telle Juliette Récamier.

S'il n'y donne son premier article qu'en 1835<sup>45</sup>, La Villemarqué s'est, on l'a vu, très vite investi dans *l'Écho de la Jeune France*, une revue à laquelle collabore également Jules de Francheville qui publie un article dans le numéro du 5 juillet 1834<sup>46</sup>. Ozanam semble lui aussi adhérer à la Société dès 1833<sup>47</sup>, mais il n'est question ni de lui, ni de son action dans la revue, ni de *l'Écho* dans ses lettres et ses œuvres. C'est d'autant plus étonnant que Jules Forfelier a lui aussi étudié le droit à Paris et que, devenu avocat, il est à l'initiative d'une conséquente *Encyclopédie des Lois* en sept tomes publiée entre 1837 et 1839<sup>48</sup>. En outre, Chateaubriand, Ballanche - Lyonnais comme Ozanam -, sont autant de personnalités que rencontre également ce dernier à son arrivée à Paris à l'automne 1831, ainsi que Lamennais ou Montalembert, dont il fréquente le salon. Même s'il ne lui rend visite qu'en 1834, il est aussi en relation avec Lamartine. Mais, en 1833-34, Ozanam, qui était aussi un partisan de la duchesse de Berry et de l'accession au trône du futur Henri V, semble abandonner peu à peu ses convictions légitimistes : « les préoccupations politiques diminuent peu à peu chez Ozanam au profit des intérêts religieux<sup>49</sup> ».

### **Des « basochiens » très actifs<sup>50</sup>**

---

<sup>43</sup> Leur mère, Jeanne-Françoise Rapon de la Placelière (Lorient 1750- ?), s'était mariée en 1769 à Lorient avec Pierre d'Acosta [ou Dacosta]. Elle avait deux sœurs qui s'étaient également mariées à Lorient : l'une, Bonne Armande, en 1774, à François André Buisson de La Vigne et la seconde, Céleste, à Alexis-Jacques Buisson de La Vigne (1740-1780) : officier sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes à Lorient, directeur de la Compagnie, ce dernier est le père de Céleste du Buisson de La Vigne, née à Lorient en 1774 et qui, en 1792, à Saint-Malo, a épousé François-René de Chateaubriand.

<sup>44</sup> Archives La Villemarqué LV02.076. Bonne d'Acosta est décédée au 12 de la rue de la Garancière.

<sup>45</sup> Il s'agit du compte rendu de *Guiscriff, scènes de la Terreur dans une paroisse bretonne* de Louis de Carné, Supplément à *l'Écho de la Jeune France*, du 1<sup>er</sup> avril 1835, p.3.

<sup>46</sup> « Philosophie de l'histoire. L'art dans ses rapports avec les progrès de l'humanité », *Écho de la Jeune France*, vol.2, avril 1834-1835, p.101-106.

<sup>47</sup> Edmond de Biré, *Alfred Nettement : sa vie et ses œuvres*, Paris, Lecoffre, 1901, p.97.

<sup>48</sup> Paris, Firmin Didot.

<sup>49</sup> Matthieu Brejon de Lavergnée, *op. cit.*, p.77-78.

<sup>50</sup> Catherine Lecomte, « La faculté de droit de Paris dans la tourmente politique 1830-1848 », *Revue d'histoire des facultés de droit et de la science juridique*, 10-11, 1990, p. 59-98.

Ozanam est arrivé à Paris en octobre 1831 pour suivre des études de droit, conformément au souhait de son père. Dans la capitale, il rend visite à un autre Lyonnais, André-Marie Ampère, le « grand Ampère », qui, en novembre, propose au jeune étudiant de l'héberger et d'occuper la chambre de son fils Jean-Jacques. Ce dernier, après avoir enseigné à l'Athénée de Marseille en 1830<sup>51</sup>, succède à Claude Fauriel dans la chaire d'histoire de littérature étrangère en 1832. Il enseigne aussi jusqu'en 1834 à l'École normale où il est le suppléant d'Abel Villemain. « Ampère fils », ainsi qu'on le nomme habituellement, pour le distinguer de son père, devient rapidement pour Ozanam « un ami de cœur, un conseiller et un protecteur »<sup>52</sup> ; « [...] il a guidé, écrit La Villemarqué, les premiers pas et joui en frère aîné de la gloire de Frédéric Ozanam »<sup>53</sup>.

Ozanam est naturellement présent au premier cours que donne Ampère au Collège de France où il est nommé professeur à la chaire de littérature par ordonnance royale du 14 août 1833. Selon Gérard Cholvy, c'est même lui l'« étudiant en droit » qui relate l'événement dans l'*Univers* du 1<sup>er</sup> mars<sup>54</sup>. Son compte rendu confirme en tous points ce que rapportera La Villemarqué en 1848, dans un article biographique paru dans *Le Correspondant*<sup>55</sup> :

Il y a quinze ans, à cette époque de l'année où l'on voit arriver à Paris de toutes les provinces ces milliers de jeunes gens avides de savoir, le bruit se répandit dans le quartier latin qu'un jeune professeur, fils d'un père illustre dans les sciences, dont il honorait lui-même le nom par les lettres, allait débiter au Collège de France, et que l'élite du monde littéraire devait assister à l'inauguration de son cours. Le jour marqué, la salle était pleine de bonne heure ; les anciens indiquaient avec un certain amour-propre à la curiosité des nouveaux venus les personnages les plus distingués, à mesure qu'ils prenaient place sur les bancs réservés dans l'auditoire. Les noms de Nodier, de Sainte-Beuve, de Ch. Lenormant, de Villemain, de Fauriel, de Mérimée, de mesdames Tastu, Desbordes-Valmore et Mélanie Valdor étaient presque tout haut répétés à la ronde avec un sans-façon de vrais basochiens, mais avec un accent du cœur qui l'excusait sans doute près des intéressés. Tout à coup il se fit un grand et respectueux silence : la porte d'un des couloirs venait de s'ouvrir, et nous vîmes paraître cette femme célébrée par la plume de Chateaubriand, dont les traits furent consacrés par les pinceaux de David et de Gérard, et le ciseau de Canova. M. de Chateaubriand précédait madame Récamier ; le duc de Laval-Montmorency, M. Ballanche et l'habile et judicieux historien de madame de Maintenon, M. le duc de Noailles, les accompagnaient. Un long murmure d'admiration mal contenue allait saluer leur entrée dans la salle, quand l'arrivée du professeur, suivi de son père qu'à sa couronne de cheveux blancs, de science et de vertus, on eût pu prendre pour le génie inspirateur du jeune homme, montant notre exaltation au plus haut degré, la laissa éclater sans contrainte en tonnerre d'applaudissements. S'il était flatteur de réunir un auditoire pareil, en satisfaire l'attente n'était pas facile, et cependant le professeur la surpassa. Je me rappelle encore avec émotion les applaudissements qui ébranlèrent la salle et les bravos prolongés qui interrompirent tant de fois son discours ; la fin surtout lui valut un des plus beaux succès dont le Collège de France garde le souvenir. Après avoir fait l'histoire-de la poésie chevaleresque au moyen âge et indiqué son influence sur les temps postérieurs, il nous la montra comme la source où les plus grands

---

<sup>51</sup> Sa suite à l'Athénée sera assurée par August Brizeux.

<sup>52</sup> Gérard Cholvy, *op. cit.*, p.174.

<sup>53</sup> «La Chevalerie et la poésie chevaleresque d'après Ampère », *Le Correspondant*, 25/1/1868, p. 43.

<sup>54</sup> Gérard Cholvy, *op. cit.*, p.170. *L'Univers* du 1<sup>er</sup> mars 1834 « Cours de littérature française au Collège de France. Par M. Ampère fils. – Présence de M. de Chateaubriand ».

<sup>55</sup> La Villemarqué, « Biographies contemporaines. J.-J. Ampère. La Grèce, Rome et Dante - Heures de poésie », *Le Correspondant*, t.XXIII, 1848, p. 505-520.

écrivains modernes ont puisé leurs belles inspirations. Il venait de nommer Schiller, Goethe, Byron, Walter-Scott; il arrive à la France; son front devient pâle, son cœur bat, ses lèvres tremblent, sa parole frémissante trahit une vive émotion ; il semble recueillir toutes les forces de son éloquence pour prononcer dignement un nom que nous devinons tous. Nous ne lui en laissons pas le temps, et nos acclamations l'empêchèrent d'achever. M. de Chateaubriand se lève pour sortir; les applaudissements redoublent; il veut se dérober à cette tempête d'admiration; nous le suivons ; mais c'est pour le ramener en triomphe.

Ainsi fut inauguré, à l'ombre du plus grand nom moderne, le cours de M. Ampère fils. De ses disciples d'alors la plupart sont ses amis d'aujourd'hui ; car il est difficile d'avoir entendu le professeur sans aimer l'homme. C'est à ce double titre d'auditeur et d'ami que j'entreprends la biographie qu'on va lire.

L'article de l'*Univers* donne la date du 28 février, alors qu'Ampère, au moment de la publication de son « Discours » dans la *Revue des Deux Mondes*, donne celle du 14 février<sup>56</sup>. Ampère est aussi parmi ceux qui, à la fin de février 1834, assistent aux lectures du manuscrit des futures *Mémoires d'Outre-tombe* de Chateaubriand à l'Abbaye aux bois dans le salon de Juliette Récamier. Il est même chargé d'en lire les premiers chapitres. Ozanam était-il présent<sup>57</sup> ? Ampère lui avait fait connaître le salon de celle pour laquelle il nourrissait « une passion qu'il poussa, on peut le dire, jusqu'à l'exaltation platonique »<sup>58</sup>.

À son arrivée à Paris, La Villemarqué a donc tout de l'un de ces « basochiens » « avides de savoir » au milieu de « l'élite du monde littéraire » qu'il évoque dans l'article du *Correspondant* ! La présence de toutes ces personnalités en vue a sans doute de quoi l'éblouir et même l'étourdir. Ses anciens professeurs du séminaire de Nantes le mettent d'ailleurs en garde, à commencer par Louis de Courson<sup>59</sup> :

Permettez que je vous répète encore ici, mon cher Théodore, un des avis dont je crois vous aurez le plus de besoin : tenez-vous en garde contre votre curiosité. Vous avez eu la manie des livres nouveaux, vous voulez connaître toutes les productions qui font quelque bruit, en attirant quelque réputation à leur auteur. Cette curiosité vous sera funeste si vous ne la combattez pas quand elle vous portera à lire des ouvrages que blâmeraient la pureté de votre foi et l'intégrité de vos mœurs. Et puis comment concilier ce genre d'occupation avec les habitudes graves que vous devez contracter en les études sérieuses auxquelles vous devez vous livrer ?

Quelques semaines plus tard, dans une lettre en date du 5 février 1834, c'est au tour de Paul Jubineau de le sermonner<sup>60</sup> :

---

<sup>56</sup> Jean-Jacques Ampère. « De l'histoire de la littérature française. *Dicours* prononcé au Collège de France le 14 février 1834 », *Revue des Deux Mondes*, tome 1, 1834, p. 406-425.

<sup>57</sup> Gille Phabrey. *La cité fraternelle : Frédéric Ozanam*, Tours-Paris, Mame, 1961. Biographie romancée d'Ozanam, [La cité fraternelle](#), n.p., consulté le 30 octobre 2020.

<sup>58</sup> « La Chevalerie et la poésie chevaleresque d'après Ampère », art. cit., *Le Correspondant*, 25/1/1868, p. 64.

<sup>59</sup> Lettre du 17 décembre 1833, Archives La Villemarqué LV31.137. Louis de Courson de La Villepéroult (1799-1850). Cf. Marius Faugeras, *Le diocèse de Nantes sous la Monarchie censitaire (1813 - 1822 - 1849)*, Fontenay-le-Comte, impr. Lussaud, 1964, I, p. 136 et *sq.* et Robert de Courson, *Histoire d'une maison bretonne et de ses origines anglo-normandes*, Vannes, Lafolye, 1895). Après avoir été vicaire général du diocèse de Nantes en 1823, l'abbé Louis de Courson enseigne au grand séminaire en 1824. Fondateur du séminaire des philosophes à Nantes en 1826, il est aussi directeur du grand séminaire à partir d'octobre 1826.

<sup>60</sup> Archives La Villemarqué LV31.058. Paul-Julien Jubineau (1801-1873). Professeur au petit séminaire de Nantes à partir de 1828, il en sera de 1842 à 1848 le supérieur.

Il n'est plus de saison de vous féliciter de votre séjour à Paris, des avantages, des agréments que vous y trouvez. Je ne vous complimenterai même pas sur les relations que vous avez eues avec la grande illustration, pour parler avec les autres du monde littéraire. Je conçois très bien que vous avez du être flatté de vous voir en rapport avec un homme si célèbre<sup>61</sup>, mais prenez bien garde de vous croire vous même quelque chose de plus pour cela ; à vous parler franchement, il y en a qui s'imaginent que pour si peu de chose au fond, la tête vous tourne un peu. Je pense mieux de vous, et j'aime à croire que tout se bornera à quelques satisfactions d'amour-propre que vous réduirez de plus en plus à leur juste valeur.

Pas plus qu'Ozanam, La Villemarqué ne semble se passionner pour les études de droit et n'a pas dû les pousser plus avant, bien plus intéressé par d'autres perspectives : la poésie et plus largement la littérature, l'histoire, la philosophie. Il manifeste une curiosité tous azimuts contre laquelle le prévenaient ses anciens professeurs de Nantes.

N'aspirez pas à une vocation que vous n'avez pas, celle de faire du bruit dans le monde et d'apparaître un peu sur l'horizon littéraire<sup>62</sup>.

Même sa tante, Sophie Breil du Buron, qui est aussi sa marraine, se montre quelque peu inquiète :

Oui, personne ne prend plus d'intérêt que moi, à tes succès ; j'ai donc été contente, très contente ! et mes vieilles idées quoiqu'un peu bouleversées par le genre moderne, ne sauroient me rendre injuste ; tu marches avec ton siècle ; je ne t'en fais pas de reproche, seulement ne te lance point trop d'abord, tu es si jeune ! crains les chutes ; mon bon théodore, je te le répèterai [sic] sans cesse, devrais-je passer, à tes yeux, pour une radoteuse. Tu vas peut être dire ma tante, vous êtes avare d'élégance, ne faut-il pas encourager les talents à leurs débuts ? tu as raison : ainsi donc, malgré mon dégoût prononcé pour les louanges, sans craindre d'ébrécher une conscience, ta petite blquette<sup>63</sup> promet beaucoup d'espérances, et donne déjà un bon à compte de jouissances réelles la présence de l'amitié, à travers lequel je l'ai lue, ne m'aveugle pas, puisque tout ce qui m'entoure fait écho<sup>64</sup>.

Dès son arrivée à Paris, La Villemarqué fréquente assidûment les bibliothèques de la capitale, consultant notamment les manuscrits médiévaux qui y sont conservés, comme en témoigne un cahier daté de 1833-34<sup>65</sup> qui contient également des notes prises dans les ouvrages de Gervais de la Rue. Le document a été analysé par Hélène Bouget<sup>66</sup>. Dès le 11 décembre 1834 La Villemarqué fait part de son programme à Gervais de la Rue :

Vous ne songiez peut-être pas, Monsieur, quand vous traciez ces lignes : « *C'est aux littérateurs bretons de multiplier les titres littéraires de la Bretagne et de les faire valoir pour l'honneur de leur pays* »<sup>67</sup>, vous ne songiez peut-être pas qu'à dix-neuf ans de là elles dussent porter des fruits. Voilà pourtant ce qui est arrivé, et si je m'occupe en ce moment de *l'histoire de la*

---

<sup>61</sup> Très certainement Chateaubriand auquel La Villemarqué a rendu visite fin novembre 1833.

<sup>62</sup> Paul-Julien Jubineau, Archives La Villemarqué LV31.058.

<sup>63</sup> Sans doute l'article « Un débris du bardisme », paru dans *L'Écho de la Jeune France*, 15 mars 1836, p. 263-275 et qui contient le premier chant publié par La Villemarqué, « La Peste d'Elliant ».

<sup>64</sup> Lettre du 29 mars 1836. Archives La Villemarqué LV10.043.

<sup>65</sup> Archives La Villemarqué LV42.016.

<sup>66</sup> Hélène Bouget. « La Villemarqué et la littérature médiévale de langue française : la construction d'une matière de Bretagne », 2019, p.10 et suivantes, ([hal-02470239](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02470239)).

<sup>67</sup> Sur la couverture de son cahier de notes, La Villemarqué a repris la citation complète : « c'est aux littérateurs Bretons de multiplier les titres littéraires de la Bretagne par de nouvelles recherches et de les faire valoir pour l'honneur de leur pays ».

*littérature bretonne et de ses rapports avec la littérature primitive de la France*, vous seul m'en avez donné l'idée, vous seul aurez le mérite de mon ouvrage, au cas où il en eut quelqu'un.

La Villemarqué semble alors avoir trouvé sa voie, mais son cursus parisien, quelque peu chaotique, n'est pas clairement établi. Quelles sont les « études sérieuses » auxquelles fait allusion Louis de Courson ? Beaucoup ont pensé qu'il s'agissait de l'École des Chartes, mais il n'y est inscrit comme auditeur libre qu'en 1836<sup>68</sup>. La lettre de Paul Jubineau donne une information capitale : « Monsieur Théod. De la Villemarqué, Elève en droit ». Comme son frère Cyprien, Théodore aurait donc engagé des études de droit. Dans son ouvrage très documenté sur Ozanam, Gérard Cholvy présente effectivement La Villemarqué comme condisciple d'Ozanam à la faculté de droit<sup>69</sup>. Ozanam passe sa licence en 1834 et soutient un doctorat en 1836.

### **La création de la Société Saint-Vincent-de-Paul**

Paul Lamache, François Lallier et Auguste Le Taillandier, qui sont avec Ozanam parmi les fondateurs habituellement cités de la Conférence de charité qui deviendra la Société Saint-Vincent-de-Paul, sont également étudiants en droit. La Villemarqué les a-t-il connus à l'université ? C'est possible et même probable. Dans sa biographie de Paul Lamache, Paul Allard rapporte en effet un souvenir que lui a transmis La Villemarqué dans une lettre de 1893 :

Résumant ses souvenirs sur M. Lamache<sup>70</sup>, M. le vicomte Hersent [sic] de la Villemarqué le revoit d'abord aux jours de leur commune jeunesse, « marchant entre Ozanam et Lallier, qu'il dominait de la tête, de l'élégance et de la grâce. Ce qui me frappait en lui, c'était précisément cette grâce. Ozanam était sombre et avait l'air inspiré; Lallier, une grande bonhomie; Paul Lamache attirait ». <sup>71</sup>

Jules de Francheville poursuit aussi des études de droit : il soutient une thèse de licence publiée en 1837<sup>72</sup>. En 1866, dans la nécrologie qu'il consacre à son ami, si La Villemarqué le dit « membre des conférences d'histoire et de littérature établies chez M. Bailly », il lui assigne surtout un rôle important dans la création de la Société Saint-Vincent-de-Paul « à la fondation de

---

<sup>68</sup> Voir l'attestation par Jean-Marie Pardessus, Président de la Commission de l'École Royale des Chartes, en date du 25 mai 1837, qui autorise La Villemarqué, inscrit comme élève pour le cours de 1<sup>ère</sup> année fait en 1836, à prendre le titre d'ancien élève de l'École Royale des Chartes. Archives La Villemarqué LV01.069.

<sup>69</sup> Gérard Cholvy, *op. cit.*, p.534, note 2. La consultation des fonds d'archives relatives à la faculté de Droit apporterait sans doute de précieuses précisions.

<sup>70</sup> Paul Lamache sera plus tard recteur de l'académie des Côtes-du-Nord (de 1850 à 1854), et c'est alors qu'il est en poste à Saint-Brieuc qu'il transmet au Comité de la langue et de l'histoire de France des chants en breton et en français réunis par les inspecteurs primaires de son département. Deux chants en breton sont retenus par le Comité, Jeannette Le Roux et Kernolquet, que Lamache demande de transmettre à La Villemarqué, membre du Comité, pour en vérifier la fidélité de la traduction. Ce sera fait lors de la séance du 12 mars 1855. *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, vol.2, 1856, p.587, 607, 634 (dans son rapport, La Villemarqué trouve les traductions exactes, mais les textes bretons peu corrects).

<sup>71</sup> Paul Allard, *Paul Lamache : professeur aux facultés de Strasbourg et de Grenoble, l'un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul (1810-1892)*, Paris, Lecoffre, 1893, p.123. La lettre de La Villemarqué est du 16 avril 1893.

<sup>72</sup> Par l'imprimerie Bailly. Archives du château de Truscate, Archives départementales du Morbihan 93 J 353.

laquelle, écrit-il, il prit part avec M. Bailly, Frédéric Ozanam et un petit nombre d'autres jeunes gens pieux<sup>73</sup>. » Il fait référence à un poème de Jules de Francheville, un éloge funèbre de Daniel O'Connell (1775-1847), homme politique irlandais et fervent catholique :

Du convoi d'O'Connell, si nous suivons la foule,  
Fleuve majestueux qui se plaint et s'écoule,  
Voyez : notre patrie augmentant sa grandeur,  
Choisit la charité pour son ambassadeur.  
De ses jeunes chrétiens la noble confrérie,  
A ce poste d'honneur qui s'avance et qui prie,  
C'est la Société de Saint-Vincent-de-Paul,  
Dont le berceau si faible honora notre sol,  
Et dont l'esprit d'amour, la colombe éternelle,  
Réchauffa les destins sous le pli de son aile ;  
Qui n'était rien hier, et qui brille à présent  
Partout où luit de Dieu le regard complaisant.  
D'un simple cri d'amour quelle est donc la puissance,  
Quand il est proféré par la voie de la France !  
Des étudiants, un jour, pour charmer leur loisir,  
Consacrent à la faim l'obole du plaisir ;  
Nous étions cinq alors dans une chambre étroite,  
La gauche pouvait voir ce que donnait la droite ;  
Car notre charité, dans son humble pouvoir,  
N'était pas un bienfait, ce n'était qu'un devoir.  
Mais, par un jour d'été, peu nombreux nous entrâmes  
Au seuil d'une humble église où s'abreuvent les âmes ;  
Le corps de saint Vincent, près de sa châsse d'or,  
Sur son lit de repos, dormait. Je vois encor,  
Je vois son large front, que l'art immortalise,  
Penché sur deux enfants au souffle de la bise  
Quand la neige épaissie a blanchi le chemin ;  
Sous son aube de prêtre et sa robe de lin  
Il était tout entier. A genoux sur la pierre  
Nous élevions vers lui notre ardente prière ;  
Le saint pour nous parler, semblait nous réunir ;  
Et je crus voir sa main s'étendre et nous bénir.  
Sortant transfigurés de la tombe féconde,  
A quelques temps de là nous remplissions le monde ;  
Et Dieu nous réservait cet honneur solennel  
D'assister pour la France au convoi d'O'Connell<sup>74</sup>.

Dans sa nécrologie, La Villemarque parle de huit étudiants et non de cinq présents dans l'étroite chambre, se référant sans doute au nombre généralement avancé des fondateurs de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Il se trouve que, dans un article consacré au père Vincent de Paul Bailly (1832-1912), le fils d'Emmanuel Bailly<sup>75</sup>, l'auteur (sans doute Ernest Baudouy<sup>76</sup>) cite des

---

<sup>73</sup> *Le Monde* 17 février 1866.

<sup>74</sup> Jules de Francheville, « Daniel O'Connell », *Éloge funèbre prononcé lors de la séance générale du Cercle Catholique le 3 février 1848*, *Foi et patrie*, Paris, Lévy frères, 1850, p.266-267.

<sup>75</sup> Fondateur du *Pèlerin* et de *La Croix*.

notes rédigées en 1861 par Georges Marin-Lévêque, l'associé d'Emmanuel Bailly<sup>77</sup> : il y est bien question de cinq « adeptes », dont Jules de Francheville :

Nous pensions qu'il avait lieu de fonder quelque chose qui remplacerait l'ancienne association des Bonnes Œuvres, dirigée par M. Borderie, que l'ouragan révolutionnaire avait dispersée. Mais une telle création au milieu de nos jeunes gens ne pouvait se *décéder* comme les autres exercices relatifs à leurs études. Il fut décidé qu'on leur insinuerait et conseilleraient ce projet comme propre à *donner un éclatant démenti* aux affligeantes opinions de leurs voisins. Ozanam (devenu depuis l'illustre professeur de littérature étrangère à la Sorbonne) préparait alors sa thèse de doctorat. Il était notre commensal le plus éminent. Après lui, Jules de Francheville avait aussi beaucoup d'ascendant sur ses camarades : nous les intéressâmes à se vouer à cette pieuse entreprise. Ils s'y mirent avec cœur, sans oublier que leur prosélytisme devait être discret et leur zèle plein de prudence. Aussi la réunion qui eut lieu au bout de quelques jours ne se composa-t-elle que de cinq adeptes : Ozanam, de Francheville, les deux frères Saint-Maur<sup>78</sup> et Lallier.

La forme à donner à l'oeuvre fut tout simplement celle d'une Conférence. Comme toutes les autres elle eut sa soirée désignée, comme toutes les autres elle eut son cadre formé d'un président : M. Bailly ; d'un vice-président, Ozanam ; d'un secrétaire, Lallier. Je ne sais si, dès cette première séance, l'on pensa qu'un trésorier était nécessaire, mais je crois que le secrétaire en remplit d'abord la fonction.

Pendant les premiers temps, ces Conférences n'avaient pas d'autre règlement que celui qui régissait les conférences de droit et de littérature ; mais la nature même de leur objet rendit nécessaires des maximes appropriées aux devoirs assumés ; et des règles spéciales s'introduisirent peu à peu. Elles finirent par composer un compendium manuscrit (rédigé par M. Bailly) qu'on n'imprima qu'en 1835, alors qu'elles avaient suffisamment subi l'épreuve de deux années de pratique et d'expérience.

Les origines précises de la société, le nombre et les noms des fondateurs ne sont pas clairement établis et font débat. Faut-il en attribuer la paternité à Bailly ? À Ozanam ? C'est même l'objet d'une polémique en 1856<sup>79</sup>. L'hypothèse avancée dans les travaux les plus récents, ceux de Matthieu Bréjon de Lavergnée notamment, envisage une création collective<sup>80</sup>. Toujours est-il que Jules de Francheville semble effectivement avoir participé activement aux débuts de la Société. C'est d'ailleurs ce que confirme Ozanam lui-même quand, dans *Le Correspondant* de 1850, il rend compte de *Foi et Patrie* :

Il [Francheville] comptait dans ce groupe d'étudiants obscurs mais résolu, peu nombreux, qui, de 1833 à 1836, vouèrent au service de la foi l'ardeur, la verve et l'heureuse imprudence de leurs jeunes années<sup>81</sup>.

---

<sup>76</sup> Le père assumptionniste Ernest Baudouy (1862-1952) a parfois publié sous le pseudonyme de E. Lacoste : il est l'auteur de *Le P. Vincent de Paul Bailly : fondateur de 'La Croix' et de la Maison de la Bonne Presse 2 décembre 1832 - 2 décembre 1912*, Paris, Bonne presse, 1913.

<sup>77</sup> On parle même de « Pension Bailly-Lévêque ». D'après une note manuscrite de M. Lévêque, 28 avril 1861. (Archives de la famille Bailly).

<sup>78</sup> Jules (1813-1877) et Edouard Du Pré de Saint-Maur (1815-1879) étaient au collège de Juilly comme Francheville. (Matthieu Bréjon de Lavergnée, *op.cit.*, p.70). Leur mère, Marie-Anne Hermine de Vigny, n'est autre que la sœur d'Alfred de Vigny qui sera témoin au mariage de ses deux neveux. (Matthieu Bréjon de Lavergnée, *op.cit.*, p.75).

<sup>79</sup> Gérard Cholvy, *op. cit.*, « La polémique de 1856 », art. cit., p.296-309.

<sup>80</sup> Matthieu Bréjon de Lavergnée, *op. cit.*, p.38 et suivantes.

<sup>81</sup> *Le Correspondant*, 25 juin 1850, p. 347.

Paul Lamache le mentionne comme l'une des premières recrues<sup>82</sup> qui aurait été amenée à la société par Le Taillandier<sup>83</sup>. Il semble effectivement présent dès la réunion « officielle » du 17 décembre 1833, la première qui fasse l'objet d'un compte rendu<sup>84</sup>. Lors de la séance du 28 janvier 1834, il est fait mention de la « commission chargée de se rendre auprès de Mr le curé de St Etienne du Mont et composée de MMrs de Francheville, Devaux et Chaurand, [qui] rend compte du résultat de sa mission<sup>85</sup> ».

La Villemarqué ne semble pas, quant à lui, s'impliquer très activement dans la Société Saint-Vincent-de-Paul, même si, dans sa biographie, son fils Pierre écrit : « Son nom ainsi que celui de son frère figurent sur les procès verbaux de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul d'octobre 1833 à la fin de 1836<sup>86</sup> ». Selon Adolphe Le Goaziou, il faut même attendre le 25 novembre 1834, pour que Cyprien et Théodore de la Villemarqué figurent sur les registres de la Société, proposés par le Quimpérois Arsène de Kerguelen (1804-1887), membre de la Conférence depuis le 4 mars 1834<sup>87</sup>. C'est aussi le petit-fils de l'amiral qui aurait recruté Arthur des Moulières<sup>88</sup>, l'ancien condisciple des frères La Villemarqué à Nantes<sup>89</sup>. En 1835, quand la conférence parisienne se scinde en deux, Théodore relève de celle de Saint-Germain-des-Prés<sup>90</sup>.

Outre la fondation de la Conférence de charité, Frédéric Ozanam et deux de ses camarades étudiants, interviennent en juin 1833 auprès de Monseigneur de Quélen, archevêque de Paris, pour lui remettre une pétition signée d'une centaine d'étudiants catholiques désireux que soient organisées des conférences à Notre-Dame de Paris. Il faudrait pour ce faire un prédicateur prestigieux. Le 13 janvier 1834, avec François Lallier et Paul Lamache, Ozanam dépose une nouvelle pétition qui porte cette fois 200 signatures. La Villemarqué fut-il parmi les signataires ? L'archevêque avance le nom de Félicité de Lamennais qui se trouve dans les locaux en même

---

<sup>82</sup> Notes de Lallier, p. 132, dans *Beatificationis et canonizationis Servi Dei Friderici Ozanam, Disquisitio de vita et actuositate Servi Dei*, Rome 1980 (Congregatio pro Causis sanctorum Officium Historicum, 88), p. 225, note 113.

<sup>83</sup> Matthieu Bréjon de Lavergnée, *op.cit.*, p.70 et p.89 (graph.3. « Recrutement de la Conférence de charité (1833-1835) »).

<sup>84</sup> Albert Foucault, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul. Histoire de cent ans*, Paris, SPES, 1933, p.25.

<sup>85</sup> *Beatificationis et canonizationis Servi Dei Ioannis Leonis Le Prevost Sacerdotis fundatoris instituti religiosorum S. Vincentii a Paulo (1803-1874) Positio super virtutibus ex officio concinnata*, Rome, 1980 (Congregatio pro Causis sanctorum Officium Historicum, 88).

<sup>86</sup> Pierre de La Villemarqué, *op. cit.*, 1926, p.24.

<sup>87</sup> Adolphe Le Goaziou, « Ozanam et la Bretagne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1953, p.326.

<sup>88</sup> Firmin Arthur Ferdinand Moreau des Moullères, né en 1814, sera chanoine de Luçon. La Villemarqué lui a écrit pour tenter de le rallier à la société La Jeune France. Sa réponse est du 18 avril 1834. Archives La Villemarqué LV24.049.

<sup>89</sup> Matthieu Bréjon de Lavergnée, *op.cit.*, p.89 (graph.3. « Recrutement de la Conférence de charité (1833-1835) »).

<sup>90</sup> Adolphe Le Goaziou, « Ozanam et la Bretagne », art. cit., p.326.

temps que les pétitionnaires, mais il décline<sup>91</sup>. À défaut de Notre-Dame, des conférences auront lieu à partir du 19 janvier 1834, au collège Stanislas, confiées au père Lacordaire<sup>92</sup>.

L'auditoire n'est pas très considérable ; outre cent vingt élèves des plus fortes classes du collège, il y vient de deux cents à deux cent trente étrangers, des jeunes gens des écoles de droit, de médecine, normale et polytechnique<sup>93</sup>.

La Villemarqué y est présent puisqu'il les évoque dans sa lettre à Paul Jubineau, du moins si l'on en juge d'après la réponse de ce dernier, en date du 4 février 1834 :

Ce dont je suis plus jaloux c'est du bonheur et du plaisir que vous devez avoir à suivre les conférences de l'abbé Boré<sup>94</sup>, les improvisations si brillantes de Mr Lacordaire<sup>95</sup>.

On y retrouve Chateaubriand, Lamartine, Berryer, Hugo, Sainte-Beuve, etc. Elles seront « supprimées » en avril par Mgr de Quélen.

[...] l'abbé Louis-Charles Buquet lui [Lacordaire] a demandé de prononcer des conférences destinées aux jeunes gens du collège Stanislas à Paris. Ces conférences drainent rapidement un large public extérieur au point que la chapelle ne peut contenir cette foule. Les adversaires d'Henri Lacordaire dans l'entourage de Mgr de Quelen s'émeuvent de ce succès et manœuvrent pour obtenir l'arrêt des conférences<sup>96</sup>.

Pourtant, quelques mois plus tard, Lacordaire est appelé à donner des conférences à Notre-Dame :

Paradoxalement, quelque temps plus tard, Mgr de Quelen charge Lacordaire d'inaugurer une chaire d'exposition doctrinale destinée aux jeunes gens des écoles. Pendant le carême 1835, Lacordaire assure sept prédications à Notre-Dame de Paris sur l'Église (leur nombre sera réduit à six dans l'édition imprimée), en présence de son archevêque, devant un immense auditoire<sup>97</sup>.

### **La Villemarqué, spécialiste reconnu de la littérature des « vieux Celtes »**

Devenu avocat Ozanam rejoint Lyon dès 1836 et prépare une thèse de lettres sur Dante qu'il soutient en janvier 1839. Il ne revient à Paris qu'en 1841 comme suppléant de Claude Fauriel à la chaire de littérature étrangère de la Sorbonne<sup>98</sup>, avant de lui succéder à sa mort en 1844<sup>99</sup>. Le

---

<sup>91</sup> Gérard Cholvy, *op. cit.*, p.217.

<sup>92</sup> Jean-Baptiste-Henri Lacordaire, en religion le père Henri-Dominique Lacordaire (1802-1861).

<sup>93</sup> Lettre de Lacordaire à Théophile Foisset en date du 22 février 1834, citée dans Théophile Foisset, *Vie du RP Lacordaire*, Paris, Lecoffre, 1870, I, p.294-295.

<sup>94</sup> L'abbé Eugène Boré (1809-1878). « Après des études à Angers qu'il poursuit à Paris au Collège Stanislas, il obtient le premier prix au concours général de philosophie où il se trouve en compétition avec Alfred de Musset. Après une année d'études du droit, il se consacre à la linguistique. En 1829, avec son frère Léon, également linguiste, il rejoint par l'entremise de son camarade d'études Maurice de Guérin le groupe de l'Abbé Félicité de Lamennais. Avec Montalembert il tente de rapprocher Lamennais de Rome ». En 1833, il est membre de la société asiatique et se fait connaître par des articles dans la *Revue asiatique*. En 1833-1834, il est professeur d'arménien au Collège de France. (source CTHS <https://cths.fr/an/savant.php?id=115156#>.)

<sup>95</sup> Archives La Villemarqué LV31.058.

<sup>96</sup> Anne Philibert, « Lacordaire Henri », *Dictionnaire biographique des frères prêcheurs* : [http://journals.openedition.org/dominicains/1609\\_18-19](http://journals.openedition.org/dominicains/1609_18-19) consulté le 11 septembre 2020.

<sup>97</sup> *Id.*

<sup>98</sup> Robert Jacquin, « Frédéric Ozanam, professeur en Sorbonne. Quelques témoignages », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1973, n°162 p. 55-63. [https://www.persee.fr/doc/rhef\\_0300-9505\\_1973\\_num\\_59\\_162\\_1488](https://www.persee.fr/doc/rhef_0300-9505_1973_num_59_162_1488)

<sup>99</sup> Fauriel est décédé le 15 juillet 1844.

23 juin 1841, à Lyon, Frédéric Ozanam épouse Amélie Soulacroix (1820-1894), fille du recteur d'Académie de Lyon. Le couple ne s'installe à Paris qu'en janvier 1842. C'est là que naît leur fille Marie 25 juillet 1845.

De son côté, à partir de 1840, La Villemarqué n'est plus très présent à Paris, et se partage entre Quimperlé et le Plessis-Nizon. Il fait toutefois des séjours dans la capitale et en profite même pour assister au cours d'Ozanam à la Sorbonne :

Je me souviens encore du tonnerre d'applaudissements qui accueillit ce passage intercalé dans une des leçons du jeune professeur à la Sorbonne<sup>100</sup>.

Dans les documents conservés dans le fonds familial, difficile de savoir précisément ce que furent les relations d'Ozanam et de La Villemarqué entre 1840 et 1850. Il n'existe, dans le fonds Ozanam conservé à la Bibliothèque nationale, que deux copies de lettres (1845 et 1849)<sup>101</sup> réalisées d'après des originaux autrefois conservés dans les archives familiales La Villemarqué.

La première date du 10 octobre 1845<sup>102</sup>. Quelques jours plus tôt, Ozanam s'est présenté à l'hôtel de La Villemarqué à Paris<sup>103</sup>, mais ce dernier étant en Bretagne, il lui écrit pour l'appeler à venir « au secours de la chaire de littérature étrangère en péril ». Dans son cours sur l'histoire littéraire de la Grande-Bretagne, Ozanam souhaite en effet aborder les « antiquités celtiques et anglo-saxonnes »<sup>104</sup>:

Je n'ai pas la témérité de vouloir m'enfoncer tout à fait dans l'étude des dialectes gallois et irlandais. J'ai besoin seulement de deux ou trois leçons pour résumer ce qu'on sait de la religion, des institutions, des traditions poétiques des vieux Celtes, avant le christianisme. Arrivé aux tems chrétiens, j'ai toute la littérature ecclésiastique de l'Irlande, les belles missions de saint Colomban, de saint Gall et de tant d'autres qui ont sauvé la civilisation européenne aux tems barbares. Là tout est en latin et je suis sauvé.

L'appel à La Villemarqué porte sur une bibliographie concernant « le paganisme, les lois, la poésie des populations celtiques » :

Je voudrais connaître ce qu'il y a de plus récent, de plus sensé, de plus instructif, sans perdre mon tems avec les rêves de tant d'écrivains chimériques qui, par un amour-propre national mal entendu ont porté le trouble dans toutes les questions. Vous seul avez su réunir au patriotisme le plus efficace une critique solide et je ne m'étonne pas de vous trouver si fréquemment cité par les philologues allemands [...] qui font tant d'estime de vos *Chants* et de vos *Contes*. Veuillez me dire aussi si votre seconde édition a paru et chez qui ? Enfin, s'il y a quelque travail récent qui ait jeté quelques lumières sur les poèmes ossianiques ? J'attends avec impatience votre obligeante réponse pour acheter ici, ou faire venir d'Angleterre, les ouvrages que vous m'aurez indiqués.

---

<sup>100</sup> « La civilisation chrétienne chez les Francs », compte-rendu de l'ouvrage de A.-F. Ozanam par Théodore Hersart de La Villemarqué, *Université catholique*, février 1850, p.193.

<sup>101</sup> NAF 28199. Fonds Frédéric Ozanam.

<sup>102</sup> *Lettres de Frédéric Ozanam, III, op. cit.*, 1971, p.134-135, « d'après l'original jadis conservé dans les archives de la famille de La Villemarqué ». La lettre est adressée à Kerbertrand.

<sup>103</sup> Sans doute à l'hôtel du Rhône au 5 de la rue Saint-Nicaise.

<sup>104</sup> Concernant l'influence d'Ozanam sur « Une vision catholique de l'histoire », voir Jean-Yves Guimar, *op. cit.*, p.89-93.

Ozanam espère voir La Villemarqué à Paris pendant l'hiver :

Vous voyez que mon sort est entre vos mains, et il ne peut être mieux placé. Mais je regrette vivement de ne pouvoir causer avec vous. Une heure de votre conversation m'épargnerait peut-être huit jours de recherches. Enfin, laissez-moi espérer que vous me dédommageriez cet hiver et que nous aurons le plaisir et l'honneur de vous voir quelquefois le dimanche soir.

En post-scriptum Ozanam lui demande :

Que pensez-vous de l'Histoire d'Irlande de Th. Moore ? et de la nouvelle édition de l'Histoire des Gaulois d'Amédée Thierry ?

Ozanam, qui termine par un « pardonnez-moi d'user si librement de votre amitié », témoignant clairement des liens étroits noués entre les deux hommes, a donc toute confiance dans les connaissances et les avis de La Villemarqué. Il faut rappeler que, après la publication de la première édition de son *Barzas-Breiz* en 1839<sup>105</sup>, des *Contes des anciens Bretons* en 1842<sup>106</sup>, La Villemarqué est une personnalité reconnue dans les milieux savants de la capitale. Il a acquis une notoriété que renforce encore la publication, en 1845, d'une nouvelle édition du *Barzas-Breiz* dont Ozanam donne un compte rendu élogieux dans *Le Correspondant*, où il commence par souligner le rôle d'Ursule Feydeau de Vaugien dans la vocation de son fils. Ozanam met en avant « le soin scrupuleux » de La Villemarqué « pour s'assurer les textes les plus purs », « les commentaires savants où il en établit l'authenticité, l'antiquité », « les arguments par lesquels il fait remonter plusieurs chants jusqu'au V<sup>e</sup> siècle et peut-être au-delà ». Ce sont autant d'éléments qui, ajoutés aux « comparaisons qu'il poursuit entre les traditions bretonnes et celles du pays de Galles, de l'Écosse, de l'Irlande », aux « lumières qu'il en fait rejaillir sur les croyances, les lois, les destinées des peuples celtiques » font du recueil « un document historique aussi important qu'inattendu ».

Comme la plupart des historiens de l'époque, Ozanam n'a aucun doute quant à l'authenticité des chants publiés par La Villemarqué, bien au contraire : « Ainsi dégagées des rêveries de Pelloutier<sup>107</sup>, de Latour-d'Auvergne (1843-1800)<sup>108</sup> et de tant d'autres, les antiquités celtiques offrent un terrain solide à la science ». Son appréciation ne peut qu'être confortée par les réactions des « critiques les plus exigeants de l'Allemagne, les plus défiants pour ce qu'ils

---

<sup>105</sup> *Barzas-Breiz – Chants populaires de la Bretagne, recueillis et publiés avec une traduction française, des éclaircissements, des notes et les mélodies originales*, par Th. de La Villemarqué, 2 vol. Paris, Charpentier, 1839.

<sup>106</sup> *Contes populaires des anciens Bretons précédés d'un essai sur l'origine des épopées chevaleresques de la Table-Ronde*, 2 vol., Paris, Coquebert, 1842.

<sup>107</sup> Simon Pelloutier (1694-1757). Fils d'un négociant lyonnais, cet antiquaire allemand est l'auteur d'une *Histoire des Celtes et particulièrement des Gaulois et des Germains, depuis Les Temps fabuleux jusqu'à la Prise de Rome par les Gaulois*, La Haye, Isaac Beauregard, 1740.

<sup>108</sup> Théophile-Malo Corret de La Tour d'Auvergne, *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source, ou Recherches sur la Langue et les Antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique, pour servir à l'Histoire ancienne et moderne de ce Peuple, et à celle des Français*, Hambourg, P.F. Faure, 1801, p. 22-24. La première édition date de 1792.

nomment la légèreté française ». Grimm<sup>109</sup>, Dieffenbach<sup>110</sup> et Elissen<sup>111</sup> considèrent les chants du *Barzaz-Breiz* « comme des textes classiques, comme les bases sur lesquelles on peut commencer à reconstruire l'histoire longtemps impossible d'une race autrefois puissante et encore si vivace. » Et Ozanam d'évoquer également la traduction en breton des *Annales de la Propagation de la Foi*<sup>112</sup>, « pour l'édification de douze cent mille âmes qui parlent encore, à quelques exceptions près, la langue de Brennus et de Vercingétorix. » Il termine son compte rendu en donnant en exemple la traduction française du Tribut de Nomenoë<sup>113</sup>, « une ballade [...] remarquable », non sans avoir rappelé que le critique allemand Wolf<sup>114</sup>, « qu'on ne saurait soupçonner de partialité », avait écrit « que les chants populaires de la Bretagne sont plus beaux, plus authentiques, plus abondants que partout ailleurs en Europe ».

Début 1846, le cours d'Ozanam est suivi par Ernest Renan qui y prendra conscience de l'existence d'une « communauté celtique »<sup>115</sup>.

Par une lettre d'Henry de Courcy, en date du 31 mars 1846, l'on apprend encore qu'Ozanam a apporté son soutien à La Villemarqué dans l'affaire de la publication du *Barzaz pe Ganaouennou Breiz*<sup>116</sup> :

Je comprends le plaisir que t'a fait l'allusion d'Ozanam au moment où tu t'y attendais le moins : c'est fort touchant; mais la colère des curés contre les gravures de tes chants populaires est bouffonne au suprême degré<sup>117</sup>.

---

<sup>109</sup> Sur les frères Grimm et La Villemarqué voir Bernhard Lauer, Bärbel Plotner-Le Lay, Nelly Blanchard, « Théodore Hersart de La Villemarqué et Jacob Grimm : une correspondance (1846-1860) à l'aulne du contexte littéraire et scientifique européen », 2020, ([hal-02648393](#)).

<sup>110</sup> Lorenz Dieffenbach (1806-1883), pasteur protestant allemand comme Pelloutier, est l'auteur de *Celtica. Sprachliche Dokumente zur Geschichte der Kelten*, Stuttgart, Imle & Liesching, 2 volumes, 1839-40 et de *Versuch einer genealogischen Geschichte der Kelten*, Stuttgart, Imle & Liesching, 1839 où il est effectivement fait référence à La Villemarqué et au *Barzaz-Breiz*.

<sup>111</sup> Georg Anton Adolf Ellissen (1815-1872), homme politique et historien de la littérature allemande. On lui doit *Versuch einer Polyglotte der europäischen Poesie* (Leipzig, 1846), où il donne plusieurs chants du *Barzaz-Breiz*, p.54-77.

<sup>112</sup> Le premier numéro des *Lizeriou Breuriez ar Feiz* est daté de 1844, imprimé chez Blot à Quimper. Une version vannetaise, les *Lihereu Brediah er Fé* avait paru dès 1843. Voir Yann Celton, [art. cit.](#)

<sup>113</sup> « Le tribut de Nomenoë/Drouk-Kinnig Neumenoïou » est publié pour la première fois dans l'édition du *Barzaz-Breiz* de 1845, p.185-198. « M. Augustin Thierry, qui admire beaucoup cette pièce, la croit du IX<sup>e</sup> siècle », écrit Ozanam.

<sup>114</sup> Philologue allemand de renom, spécialiste des lais médiévaux, Ferdinand Wolf (1796-1866) est l'auteur, en 1841, de *Über die Lais, Sequenzen und Leiche. Ein Beitrag zur Geschichte der rythmischen Formen und Singweisen der Volkslieder und der volkmässigen Kirchen und Kunstlieder im Mittelalter*, Heidelberg, C.F. Winter, 1841. Il y cite à plusieurs reprises le *Barzaz-Breiz* qui apparaît comme un modèle en matière d'édition de poésie populaire (p.232).

<sup>115</sup> René Galand, *L'âme celtique de Renan*, Paris, P.U.F. 1959, p.74.

<sup>116</sup> La publication de *Barzaz pe Ganaouennou Breiz, dastumet en enor d'ar vro* (Paris, Delloye, 1845) a entraîné une virulente polémique avec l'abbé Talgorn, recteur de Melgven. Outre le breton utilisé dans le fascicule, ce dernier trouve scandaleux d'avoir fait figurer un biniou sur la page de couverture. L'affaire remontera jusqu'à l'évêque de Quimper qui ne trouvera rien à redire à la publication Voir Jean-Louis Le Floc'h, « Controverses sur la langue bretonne dans le clergé finistérien au XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CXIV, 1985, p.165-177. ; Yann Celton, [art. cit.](#)

<sup>117</sup> Archives la Villemarqué LV14.068.

C'est alors pour La Villemarqué, le temps des honneurs quand, le 6 mai 1846, il reçoit la légion d'honneur. Quelques mois plus tard, en novembre, il se marie avec Clémence Tarbé des Sablons<sup>118</sup>, fille d'un conseiller à la Cour de Cassation, au moment où les Ozanam quittent Paris pour l'Italie : ils ne reviendront qu'en juillet 1847, après avoir passé les six premiers mois de l'année à Rome. La Villemarqué et Ozanam ne sont pas insensibles à la Révolution de février 1848 et se sont ralliés à la République. En 1849, ils se présentent même tous deux aux législatives des 13 et 14 mai, sur des listes républicaines : le premier dans le Finistère<sup>119</sup>, le second à Lyon<sup>120</sup>. La Villemarqué retirera, semble-t-il, sa candidature, mais trop tard pour que ce soit pris en considération : il expliquera ainsi une avant-dernière place. Ozanam quant à lui n'apparaît qu'à la 33<sup>e</sup> place. En fait, considérés comme « légitimistes » par les électeurs républicains, ils sont vus comme des « traîtres » par les conservateurs royalistes et ne bénéficient des suffrages ni des uns ni des autres. La candidature de La Villemarqué lui vaut d'ailleurs une lettre « confidentielle » de sa belle-mère qui, réagissant à sa profession de foi, vient lui faire part de sa surprise de le voir briguer un mandat sur une liste républicaine, « de prendre au sérieux l'escamotage de 1848 qui a succédé à l'escamotage de 1830 ». « Enfin nous voilà dans l'anarchie, au fond de l'abîme, les échafauds vont se dresser. » Elle lui conseille de réfléchir et de prendre l'avis d'une personne « âgée, pieuse et d'une capacité reconnue<sup>121</sup>. »

Après cette parenthèse électorale, La Villemarqué comme Ozanam reprennent leurs travaux respectifs. La Villemarqué communique à Ozanam des informations que ce dernier utilise pour *La civilisation chrétienne chez les Francs* (1849)

Je dois à l'obligeance et au savoir de M. de La Villemarqué la communication de fragments de ce poète [Taliesin]<sup>122</sup>.

Dans *L'Université catholique* de février 1850<sup>123</sup>, La Villemarqué donne un long compte rendu de l'ouvrage qui a valu à son auteur d'obtenir le prestigieux prix Gobert. La Villemarqué lui a alors écrit pour le féliciter<sup>124</sup>, ce dont Ozanam le remercie dans une lettre en date du 20 octobre

---

<sup>118</sup> Le 7 novembre à Paris, le 9 à l'église Saint-Jacques. Sébastienne-Marianne-Clémence Tarbé des Sablons était née à Paris le 27 octobre 1827.

<sup>119</sup> Louis Ogès, « Il y a cent ans Hersart de La Villemarqué candidat à la députation dans le Finistère en 1849 », *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1949, p.265-270.

<sup>120</sup> Gérard Cholvy, *op. cit.*, p.598-614.

<sup>121</sup> Archives La Villemarqué LV22.040.

<sup>122</sup> Paris, Lecoffre, 1849, p.151.

<sup>123</sup> P.182-194. Archives La Villemarqué LV27.117.

<sup>124</sup> La lettre n'a pas été retrouvée.

1849)<sup>125</sup>. On y apprend que La Villemarqué lui a obtenu l'appui de l'académicien Édouard Laboulaye<sup>126</sup> « son cousin »<sup>127</sup>.

Ces deux lettres échangées entre Ozanam et La Villemarqué faisaient-elles partie d'un album confectionné par Clémence de La Villemarqué ? En effet, écrit cette dernière à Amélie Ozanam le 31 octobre 1853, « Nous avons réuni ses lettres [de Frédéric Ozanam] que nous avons jointes aux vôtres et dont nous avons fait un petit recueil en souvenir de lui »<sup>128</sup>. En décembre 1853, quand Amélie Ozanam écrit à Clémence de La Villemarqué après le décès de Camille Jegou du Laz<sup>129</sup>, la sœur de Théodore, elle lui fait part du projet de publier la correspondance de son mari<sup>130</sup>. Théodore et Clémence de la Villemarqué ont certainement transmis les lettres qui étaient en leur possession. En 1855, paraît effectivement le premier volume des *Œuvres complètes de A.-F. Ozanam*, préfacées par Jean-Jacques Ampère, mais les lettres – un choix – ne paraîtront qu'en 1865, en deux volumes<sup>131</sup>. On y trouve effectivement trois lettres adressées par Frédéric Ozanam à son ami quimperlois en 1851 et 1852. Les originaux, qui ne figurent plus aujourd'hui dans les archives La Villemarqué, ont dû rester entre les mains d'Amélie Ozanam. Font-elles partie du fonds Amélie Ozanam qui a été versé à la Bibliothèque nationale de France par ses descendants<sup>132</sup> ?

Si c'est le cas, l'analyse de cette documentation permettrait bien entendu de mieux mesurer les relations intellectuelles et amicales qu'entretiennent Ozanam et La Villemarqué, et les solides liens d'affection qui unissent également leurs épouses respectives et qui transparaissent dans la lettre qu'Amélie Ozanam adresse le 8 juillet 1850 à Clémence de La Villemarqué<sup>133</sup> pour lui faire part de toute sa tristesse à la suite de leur départ de Paris, du plaisir qu'elle et son mari éprouvaient de se rendre avec eux à la messe de 9h... Ce sont encore ses inquiétudes quant à la santé de sa fille Marie qui a la rougeole, et surtout quant à celle de son mari qui ne leur permet pas de projeter leur voyage en Bretagne. Elle exprime en outre une forme d'exaspération devant le surcroît de travail qui épuise son mari et qu'elle partage avec son amie Clémence.

---

<sup>125</sup> Frédéric Ozanam, Jeanne Caron *Lettres de Frédéric Ozanam*, III, Paris, Klincksieck, 1960, p.594.

<sup>126</sup> Nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1845, Édouard René Lefebvre de Laboulaye (1811-1883) soutiendra effectivement Ozanam pour le prix Gobert (lettre d'Ozanam à Ampère du 21 juillet 1849).

<sup>127</sup> Lien de parenté que mentionne Ozanam dans sa lettre. Jean Louis Michelin de Choisy (1747-1830), le grand-père de Louise (1818-1911), la femme de Édouard René Lefebvre de Laboulaye (1811-1883), s'était marié à Marguerite Colombe Tarbé (1759-1843), la grand-mère de Clémence de La Villemarqué.

<sup>128</sup> Archives Amélie Ozanam. Je remercie sincèrement Madame Raphaëlle Chevalier Montariol pour m'avoir communiqué des transcriptions de lettres de son aïeule Amélie Ozanam concernant le voyage en Bretagne.

<sup>129</sup> Le 9 décembre 1853.

<sup>130</sup> Lettre du 18 décembre 1853. Archives La Villemarqué [LV35.025](#).

<sup>131</sup> *Œuvres complètes de A. F. Ozanam, Lettres*, tomes XI et XII, Paris, Lecoffre, 1865.

<sup>132</sup> NAF 28199 (Boîte 4) L - W. division : F. Mme Théodore Hersart de La Villemarqué 114 f.. Théodore Hersart de La Villemarqué 14 f. En raison des problèmes sanitaires, nous n'avons pas pu consulter ce fonds d'archives.

<sup>133</sup> Archives La Villemarqué [LV35.026](#).

Mon pauvre mari, depuis votre départ a été fort souffrant et n'a pas voulu arrêter son travail à tems, il a été obligé d'interrompre tout à fait ses cours, tant il était épuisé de fièvres et de fatigues. Dites cela à Mr de la Villemarqué, pour qu'il se persuade bien qu'un mari doit toujours écouter sa femme. Je comprends bien votre mécontentement au sujet des Bardes<sup>134</sup>, ils m'ont l'air d'être de la même race que mes Barbares<sup>135</sup>, qui après avoir envahi l'Occident et avoir bouleversé de fond en comble le grand empire romain, viennent encore depuis plusieurs mois, troubler la paix de notre ménage<sup>136</sup>.

Elle lui donne également des nouvelles des Cornudet<sup>137</sup>, témoignant que les La Villemarqué font visiblement partie de leur réseau proche.

## II. 1850 : la famille Ozanam en Bretagne<sup>138</sup>

Cette amitié trouve une nouvelle concrétisation dans la visite que la famille Ozanam rend aux La Villemarqué à Quimperlé en septembre 1850. C'est à l'invitation de ses amis bretons, Jules de Francheville et La Villemarqué, que Frédéric Ozanam, accompagné d'Amélie son épouse, de sa fille Marie, alors âgée de 5 ans, et de Marianne, leur domestique, viennent finalement en Bretagne, une pause vivement recommandée à Ozanam par ses médecins qui avaient même envisagé de lui prescrire d'aller prendre les eaux à Vichy.

[...] je suis venu chercher la paix au bout du monde, sur une pointe avancée de la mer, où ne pénètrent ni les journaux, ni les aspirants au baccalauréat [Ozanam est professeur de littérature étrangère à la Sorbonne]. Deux Bretons de mes amis, M. de Francheville et M. de la Villemarqué, m'avaient engagé à visiter leur pays<sup>139</sup>.

Jules de Francheville et sa femme, qui attendent un enfant<sup>140</sup>, ont décidé de quitter définitivement leur domaine d'Armainvilliers (Seine-et-Marne) pour venir s'installer dans le château familial de Truscat à Sarzeau. Les La Villemarqué habitent alors quant à eux, à la sortie de Quimperlé, le manoir de Kerbertrand qu'ils louent à la famille Mauduit en attendant la construction d'un nouveau manoir sur la terre de Keransquer que le couple vient d'acquérir.

### De Sarzeau à Quimperlé

Après quelques incertitudes, dues à son état de santé et aux séquelles de la rougeole de sa fille, Frédéric Ozanam, dans une lettre du 6 août, peut enfin confirmer à La Villemarqué sa

---

<sup>134</sup> *Les Bardes Bretons, poèmes du VI<sup>e</sup> siècle, traduits pour la première fois en français*, Paris, Renouard, 1850.

<sup>135</sup> Ce travail sera publié par Jean-Jacques Ampère après la mort d'Ozanam en 1855, chez Lecoffre à Paris sous le titre : *La civilisation au V<sup>e</sup> siècle Introduction à une histoire de la civilisation au temps barbares*. Il forme le premier volume des *Œuvres complètes de A.-F. Ozanam*. La Villemarqué et Francheville sont au nombre des souscripteurs.

<sup>136</sup> Lettre de Nogent-sur-Marne, 8 juillet 1850. (Archives La Villemarqué [LV35.026](#)).

<sup>137</sup> (Alexandre, Marie) Léon Cornudet (1808-1876). Ami de Montalembert depuis le collège, c'était aussi un proche de Frédéric Ozanam, investi très tôt dans la conférence Saint-Vincent-de-Paul.

<sup>138</sup> Je remercie sincèrement Madame Raphaëlle Chevalier Montariol pour m'avoir communiqué des transcriptions de lettres de son aïeule Amélie Ozanam concernant le voyage en Bretagne.

<sup>139</sup> Lettre à l'abbé Henri Maret, Saint-Gildas-de-Rhuys, 28 août 1850, *Lettres de Frédéric Ozanam, IV, op. cit.*, 1992, p.144.

<sup>140</sup> Gabriel, né le 9 novembre 1850.

prochaine venue en Bretagne<sup>141</sup>. Il partirait le 16 août pour passer 15 jours à trois semaines à Saint-Gildas de Rhuys, puis rejoindrait Quimperlé. Afin de préparer ses futures conversations avec La Villemarqué il lui demande des conseils quant à des grammaires et des dictionnaires qui lui seraient utiles pour l'étude des idiomes celtiques :

Je voudrais utiliser ainsi mon séjour à Saint-Gildas et préparer un peu le voyage en Bretagne et vous épargner le déplaisir d'être le guide d'un pèlerin trop ignorant. [...]. Vous ajouterez à votre complaisance en m'indiquant, si vous le savez, chez quel libraire je trouverai ces ouvrages. Croyez qu'il me sera doux de connaître le pays qui a produit les chants bretons et d'y être conduit par une main si savante et si amie. Si Dieu me permet de continuer le travail auquel j'ai voué ma vie, cette visite aux tombeaux des vieux Celtes ne m'aura pas été inutile.

Les Ozanam voyagent en bateau sur la Loire : après être passés par Tours, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, le Bourg-de-Batz, La Roche-Bernard... ils arrivent au château de Truscat le 21 août. Les femmes logent à Saint-Gildas de Rhuys dans un couvent de religieuses, Frédéric Ozanam, tout à côté, chez des paysans. Pardon Saint-Vincent Ferrier à Vannes, le 1<sup>er</sup> septembre, pardon de l'Ile d'Arz le 8 avec les Rio et leurs deux filles<sup>142</sup>, Port-Navalo, Gavrinis, Locmariaquer... le programme des visites est chargé ! Mais Amélie et sa fille Marie ont tout de même le temps de profiter d'un soleil radieux pour prendre des bains de mer. Les lettres de Frédéric et Amélie Ozanam adressées à leurs amis et parents donnent un compte rendu très détaillé, et très intéressant, de leur séjour.

Jean-Jacques Ampère devait initialement rejoindre les Ozanam à Quimperlé. Mais ce dernier qui, écrit Amélie Ozanam à Clémence de La Villemarqué « se laisse volontiers gouverner par la *Fantasia* »<sup>143</sup>, se rend finalement à Berlin. Ozanam apprend la nouvelle alors qu'il est dans le Morbihan. Il réagit non sans malice dans une lettre du 9 septembre à La Villemarqué où il se réjouit finalement de pouvoir profiter seul de son hôte pour achever son « éducation bretonne »<sup>144</sup>. Ozanam adressera d'ailleurs une épître pleine d'humour, « une espièglerie de vacances », qu'il a rédigée à Kerbertrand<sup>145</sup>

On m'annonce que vous êtes à Paris, revenu d'un long voyage, qui vous a valu les plus sincères malédictions. Sur la foi des traités, nous nous étions acheminés vers la Bretagne. Amélie avait pris les bains de mer à Saint-Gildas, tandis que dans ces lieux sauvages, je me préparais, par une vie contemplative et mortifiée, au plaisir de vous voir et de vous entendre. Et voilà qu'arrivés à Kerbertrand, nous apprenons votre départ pour Berlin ; je ne puis vous dire tout le désappointement de la compagnie, ni à quels dieux infernaux on vous a voué pendant plusieurs

---

<sup>141</sup> Lettre adressée de Paris, *Lettres de Frédéric Ozanam*, IV, *op. cit.*, p.132-133.

<sup>142</sup> Alexis-François Rio (1797–1874), né au Port-Louis, mais dont la famille est originaire de l'Ile-d'Arz où se trouve encore la chaumière de sa mère, s'est marié en 1833 à Apollonia Jones de Llanarth Court au Pays de Galles. Ils ont eu deux filles. Entre 1823 et 1825, Rio a enseigné l'histoire du progrès humain à la pension Bailly. Les Rio ont deux filles : Elisabeth, née à Paris en 1835, et Mary-Anne, née à Llanarth-Court en 1837.

<sup>143</sup> Lettre du 8 juillet, Archives La Villemarqué, [LV35.026](#).

<sup>144</sup> Truscat, 9 septembre 1850. *Lettres de Frédéric Ozanam*, IV, *op. cit.*, p.153-154.

<sup>145</sup> Une copie de la main d'Ozanam (l'original ?) est conservée dans les archives La Villemarqué. [LV01.071](#). (Voir *Lettres de Frédéric Ozanam*, IV, *op. cit.*, p169-171.

jours. Enfin, las d'enrager sans vengeance, on m'a chargé de vous adresser une épître d'invectives que vous trouverez ci-jointe. De mon chef, je ne me fusse jamais permis une pareille inconvenance ; mais chacun en prend sa part, et, lecture faite, l'œuvre a été approuvée, et votre serviteur autorisé à signer pour tous.

Veillez me pardonner cette espièglerie de vacances, ne la lisez que si vous éprouvez l'envie de vous égayer un moment, et croyez à une amitié plus sérieuse que mes vers<sup>146</sup>.

Adresse

La respectable compagnie  
Pour se réjouir réunie  
Sous les arbres de Kerbertrand,  
A Monsieur Jean Jacques Ampère,  
Voyageur par mer et par terre  
Et véritable Juif errant :  
Salut et paix à votre course !  
Toujours cinq sous dans votre bourse !  
Et prompt retour au pays Franc !

N'ayant plus la contrainte de faire coïncider leur arrivée à Quimperlé avec celle d'Ampère, les Ozanam prolongent quelque peu leur séjour morbihannais. Ils quittent Truscat en chaloupe le samedi 14 septembre au matin pour gagner Auray, puis Sainte-Anne-d'Auray où ils passent la nuit. Le lendemain, après la messe, ils visitent Carnac, Locmariaquer, Auray. L'obscurité est déjà tombée quand ils passent par Hennebont avant une nuit de repos, courte, mais bien mérité à Lorient. De là, le lundi 16 septembre au matin, ils rejoignent Quimperlé :

M. et M<sup>me</sup> de La Villemarqué nous ont fait le plus aimable accueil, et quelque bonté qu'on nous ait montrée partout, nous sommes ici plus simplement et par conséquent plus à l'aise. Je pense donc y rester aussi plus tems<sup>147</sup>.

Kerbertand est un joli manoir fraîchement posé sur les hauteurs qui dominent Quimperlé.<sup>148</sup>

Nous ne sommes plus ici dans un château comme à Truscat mais dans une petite maison de campagne comme aux environs de Paris. Nous n'avons plus la mer, mais nous sommes dans le coin le plus vert et le plus riant qu'on puisse voir. Ce n'est plus cette végétation et cette aridité du midi, mais de petits coteaux et de la verdure de Normandie. Chaque chose a bien son charme, et cette variété nous est fort agréable<sup>149</sup>.

### **Les charmes des paysages et des traditions bretonnes**

Le temps de poser les bagages à Kerbertrand et La Villemarqué conduit ses hôtes à Pont-Aven pour la fête patronale. Le lundi ce sont les réjouissances profanes habituelles, les jeux, les danses, et surtout les luttes qui impressionnent fort les visiteurs<sup>150</sup> :

---

<sup>146</sup> Lettre à Jean-Jacques Ampère, Quimper 3 octobre 1850, *Lettres de Frédéric Ozanam, IV, op. cit.*, p.168.

<sup>147</sup> Lettre à Charles Ozanam, Kerbertrand, 18 septembre 1850, *Lettres de Frédéric Ozanam, IV, op. cit.*, p. 160.

<sup>148</sup> Lettre à Jean-Jacques Ampère, Quimper 3 octobre 1850, *Lettres de Frédéric Ozanam, IV, op. cit.*, p.168.

<sup>149</sup> Amélie Ozanam à sa mère, Zélie Soulacroix. Lettre datée de Kerbertrand, le 17 septembre. (Archives Amélie Ozanam).

<sup>150</sup> Ozanam écrit en effet, dans une lettre à La Villemarqué du 3 août 1851 : « [...] quand je songe que la fin septembre ramènera les luttes de Pont-Aven. » *Lettres de Frédéric Ozanam, IV, op. cit.*, p.252.

le lundi matin nous sommes venus à Quimperlé. On ne pouvait arriver plus à propos : c'était la fête, ou, comme on dit, le *pardon* d'un village voisin, et l'on nous attendait pour nous mener voir la lutte, l'un des plaisirs favoris des Bretons. Ici la scène était toute changée, et rien ne rappelait plus le Morbihan, la gravité de ses habitants, la nudité de ses rivages. Dans un joli pays, le plus vert, le plus frais qu'on puisse imaginer, sur le penchant d'un coteau au pied duquel le petit village en fête s'agitait, s'étendait une pelouse un peu moins inclinée : tout autour, la foule en habits nationaux ; au milieu, la lice où l'on voyait les lutteurs, l'autorité qui présidait aux jeux, et trois moutons destinés à en être le prix. Avant le combat, une sorte de héraut faisait le tour portant un des moutons sur l'épaule, comme pour exciter les courages par la vue de la récompense, puis un lutteur en braies et chemise blanche tournait aussi autour de la lice, un bras levé pour demander un adversaire. Aussitôt qu'il s'en présentait les deux champions se frottaient de terre les deux mains, faisaient le signe de la croix, et commençaient à s'étreindre. Pour vaincre, il fallait avoir renversé son ennemi sur le dos : le vainqueur était élevé dans les bras de ses amis et montré à la foule qui le couvrait d'acclamations. Mais souvent avant la fin du combat, l'autorité en la personne de M. le Maire, la canne à la main, intervenait pour séparer les combattans trop acharnés ou pour réprimer les crocs-en-jambe défendus. Cependant je ne l'ai jamais vu plus à propos qu'au moment où, dans un prodigieux effort, la chemise et les braies d'un athlète s'étaient violemment écartés et commençaient un spectacle que la pudeur municipale ne permet point. Il faut en effet que tu le saches, nous étions en plein costume du Finistère, les cheveux longs couverts d'un petit chapeau qui donne aux jeunes gens beaucoup de grâce, une longue veste bleue et deux ou trois gilets (pour ceux bien entendu qui ne luttent pas) ; enfin les braies blanches, nouées au genou au-dessus d'une guêtre de cuir. Mais la question est de bien porter les braies et les élégants du pays se piquent de les porter en dehors, comme ils disent, de façon à en laisser sortir à moitié la portion la plus rebondissante de leur personne. Il s'en suit qu'ils sont toujours au moment de faire voir tout autre chose que leurs mollets et que leur plus grande occupation est de retenir les braies en déroute. Quant aux dames du lieu, c'était lundi, elles réservent leurs atours pour le dimanche. Toutefois nous avons vu deux ou trois merveilleuses danses au bal qui a suivi la lutte, le tout avec la tolérance de M. le Curé. Ces bonnes gens ne s'amuse point sans être allés demander permission. Enfin, rien ne m'a plus diverti que cette fête : les habitants du Finistère m'y ont paru gais comme leur pays ; et si l'on m'avait transporté endormi de Vannes à Quimperlé, jamais je n'aurais pu croire que je me réveillais dans la même province<sup>151</sup>.

Il faut croire, en effet, que le spectacle des luttes fut particulièrement apprécié par le couple Ozanam. Frédéric y revient longuement dans son épître adressée à son ami Ampère.

Les journées sont bien remplies, passées à découvrir la région : « Aujourd'hui, écrit Amélie Ozanam à sa mère le 22 septembre, nous irons à vêpres à un pardon de voisinage et demain encore ailleurs. » La veille, les visiteurs et leurs hôtes se sont rendus à Saint-Fiacre et à Sainte-Barbe au Faouët :

En attendant nous visitons les environs de Quimperlé, nous avons été voir hier deux pèlerinages, l'un à St Fiacre du Faouët. C'est une vieille chapelle qui a un clocher charmant et le plus beau jubé en bois sculpté que nous ayons jamais vu. C'est une vraie dentelle de bois, avec les plus jolies petites statuettes du monde. Cette chapelle se trouve en rase campagne, il n'y a auprès qu'une charmante chaumière où l'on tient la clef. Nous avons aussi été à Ste Barbe. C'est une petite église gothique bâtie sur des rochers. On y arrive par de larges escaliers et un pont le tout dans un pays sauvage avec un torrent au fond du ravin. C'est on ne peut plus pittoresque. Quelques jours dans l'année, la dévotion amène beaucoup de pèlerins dans ces chapelles, et l'on y dit la messe<sup>152</sup>.

---

<sup>151</sup> *Id.* p. 160-161.

<sup>152</sup> Lettre de Amélie Ozanam à sa mère, Kerbertrand, 22 septembre 1850. (Archives Amélie Ozanam).

En ce début d'automne, le temps s'est mis résolument à la pluie, mais n'empêche pas les promenades :

Mme de la Villemarqué travaille à son troisième rejeton<sup>153</sup>, et la pauvre femme aurait bien voulu un peu de vacances. Cependant sa santé est très bonne et nous avons continué à faire ensemble de belles promenades. Seulement la pluie vient quelquefois nous noyer au milieu de nos parties. Nous avons ainsi fait une promenade sur la rivière de Quimperlé où la pluie nous inondait pendant que nous étions engravés dans les sables. Cependant la pluie passée nous avons été charmés des bords frais et boisés de cette jolie rivière<sup>154</sup>.

Cette promenade quelque peu mouvementée n'entrave donc visiblement pas la bonne humeur ambiante comme en témoigne la manière humoristique dont Frédéric Ozanam conte la mésaventure dans son épître à Jean-Jacques Ampère.

### **Les soirées de Kerbertrand, Keransquer en chantier, le Plessix-Nizon**

Les journées sont chargées, mais les soirées passées à Kerbertrand le sont tout autant. Si Clémence de La Villemarqué se met au piano – elle aime jouer des airs bretons, ou gallois –, ce sont surtout les travaux respectifs de La Villemarqué et d'Ozanam qui nourrissent les conversations, ce que confirme Ozanam dans son épître à Jean-Jacques Ampère :

Enfin le soir, tandis que, sous de jolis doigts,  
Chante complaisamment l'ivoire aux mille voix,  
Mon hôte bienveillant, qui n'est plus sur ses gardes,  
Finit par me trahir le secret de ses Bardes,  
Et me fait admirer, après mûr examen,  
Les rythmes d'Aneurin, les chants de Llywarc'hen.  
Un seul trait vous peindra ces joyeuses merveilles,  
Vous jugerez d'un mot nos gais déportemens,  
Puisque nous comptons là deux femmes sans pareilles,  
Sans nous vanter, et trois hommes charmans.

La Villemarqué est en effet sur le point de publier ses *Poèmes des bardes bretons du VI<sup>e</sup> siècle*, un ouvrage dont Ozanam fera d'ailleurs la critique dans *Le Correspondant* du 25 mai 1851<sup>155</sup>. De son côté, Ozanam a fait paraître en 1847 et 1849 *La civilisation chrétienne chez les Francs*, deux volumes de ses *Études germaniques*, dont La Villemarqué a également fait un compte-rendu, en février, dans la revue *L'Université catholique*. Quant à l'ouvrage sur les Barbares qui ne paraîtra qu'après la mort d'Ozanam<sup>156</sup>.

Fréd., après avoir été sevré de conversations érudites, écrit Amélie Ozanam, a trouvé à qui parler et ces messieurs se font mille confidences sur les Bardes, les Barbares et les Germains.

---

<sup>153</sup> Ce sera un garçon, Geoffroi.

<sup>154</sup> Lettre de Amélie Ozanam à sa mère, Kerbertrand, le 18 septembre. (Archives Amélie Ozanam).

<sup>155</sup> *Le Correspondant* du 25 mai 1851, tome XXVIII, p. 248-256 : Archives La Villemarqué [LV06.017](#).

<sup>156</sup> Publié en 1855 chez Lecoffre à Paris par Jean-Jacques Ampère, *La civilisation au V<sup>e</sup> siècle. Introduction à une histoire de la civilisation au temps barbares*, forme le premier volume des *Œuvres complètes de A.-F. Ozanam*.

Heureusement que Mme de la Villemarqué et moi nous nous entendons très bien sur d'autres sujets<sup>157</sup>.

Les sujets de discussion ne manquent donc pas et, en 1855, La Villemarqué termine son article sur « Les derniers écrits d'Ozanam », par le souvenir ému de ces soirées passées à Kerbertrand avec son ami :

Heureuses et tranquilles soirées ! les plus douces, les plus charmantes d'une amitié de vingt-deux ans ! [...] Un souvenir de ces soirées m'est resté, que les chants de l'infortuné Liwarc'henn me rappelleront toujours. Nous lisions le poème où le barde pleure la mort de ses vingt-quatre fils, tués dans les combats<sup>158</sup> ; nous étions arrivés à la strophe relative au plus jeune, au plus aimé qu'il tient mourant sur ses genoux, au pied d'un poirier, et où il dit : « Doucement chantait un oiseau sur le poirier, au-dessus de la tête de mon fils, avant qu'on le couvrît de terre ; il brisa le cœur du vieux barde ! » Nous n'en lûmes pas davantage ; les larmes nous gagnaient.

Je ne puis relire ces vers sans songer à l'ami mourant, au chevet duquel chantait de même l'oiseau de la poésie, mais sa voix joyeuse me brise aussi le cœur, et je n'ai pas la force d'achever<sup>159</sup>.

Ils parlent également, bien entendu, de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Quimperlé n'en dispose pas. Qu'à cela ne tienne ! La Villemarqué et Ozanam prennent rendez-vous avec le curé pour en parler. Mais ce dernier leur fait part des « difficultés » que soulève cette création ... C'est que, sans doute, les idées sociales et religieuses progressistes que partagent les deux amis ne sont pas nécessairement du goût d'une hiérarchie catholique conservatrice. « Ne pas se décourager & prier », aurait alors dit Ozanam<sup>160</sup>. La conférence de Quimperlé devra attendre quatre années pour voir enfin le jour, en avril 1854<sup>161</sup>, quelques mois après la mort d'Ozanam, intervenue en septembre 1853.

« Deux femmes et trois hommes charmans ». Outre les couples Ozanam et La Villemarqué, se trouve en effet à Kerbertrand, Jules-Edmond-Joseph Tarbé des Sablons, le frère de Clémence de La Villemarqué, futur préfet de l'Yonne sous le Second Empire<sup>162</sup>. Les « signatures » de l'épître à Jean-Jacques Ampère le confirment :

Votre discernement de signer nous dispense,  
Mais la postérité mérite qu'on y pense.  
Nous sommes cinq : Monsieur de La Villemarqué  
Et Madame : (leur nom dans nos cœurs est marqué) :  
Le ménage Ozanam, couple fort agréable,  
Et Tarbé des Sablons, un garçon bien aimable.

---

<sup>157</sup> Lettre de Amélie Ozanam à sa mère, 22 septembre 1850. (Archives Amélie Ozanam).

<sup>158</sup> « Le chant de Liwarc'h-Henn sur la mort de ses fils », *Les Bardes Bretons, op. cit.*, p.151.

<sup>159</sup> Théodore Hersart de La Villemarqué, « Les derniers écrits d'Ozanam », *Revue Contemporaine*, avril 1855, p.149.

<sup>160</sup> Archives La Villemarqué, [LV21.103](#).

<sup>161</sup> Voir Alain Pennec, « Théodore Hersart de La Villemarqué : l'homme politique et son action à Quimperlé », dans *Au-delà du Barzaz Breiz : Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895)* [Blanchard Nelly et Postic Fañch, dir.], Brest, CRBC, 2016, p.249-253.

<sup>162</sup> Jules Tarbé des Sablons (1830-1896).

Théodore et Clémence de La Villemarqué font également visiter à leurs hôtes le chantier de construction du nouveau manoir de Keransquer confié à l'architecte parisien Froelicher et, pour les jardins, aux frères Eugène et Denis Bühler. D'ailleurs Théodore de La Villemarqué et sa femme prennent date : ils souhaiteraient vivement que les Ozanam puissent être présents pour pendre la crémaillère. Après le décès de sa mère, Ursule Feydeau de Vaugien<sup>163</sup>, Théodore a, en effet, dû chercher un nouveau logement, le manoir familial du Plessix-Nizon revenant à Cyprien, son frère aîné. Mais ce n'est évidemment pas sans un pincement au cœur que Théodore a ainsi dû laisser un lieu auquel il était particulièrement attaché, où il avait tant de souvenirs, autour duquel il avait commencé les premières collectes de chants populaires qui devaient aboutir au *Barzaz-Breiz*. Tandis qu'il y conduit ses hôtes, il leur fait sans doute part de ses états d'âme, si l'on en croit du moins ce qu'écrit alors Amélie Ozanam à sa mère :

Hier nous sommes allés à quatre lieues voir le manoir paternel de Mr de la Villemarqué, et qui appartient à présent au frère aîné, ce qui fend un peu le cœur au cadet. C'est une immense terre d'où l'on a une belle vue, nous y avons dîné. Et de là nous avons été voir un vieux château de Rustéphan qui fait de fort belles ruines<sup>164</sup>.

### **De Quimper à Morlaix pour le congrès de l'Association Bretonne**

Le lundi 30 septembre au matin, après un séjour quimperlois qui a visiblement fait oublier à Frédéric Ozanam, du moins pour un temps, ses graves soucis de santé, les familles Ozanam, Jules Tarbé et Théodore de La Villemarqué prennent la route de Quimper où ils sont les hôtes de Théodore de Kergos et de sa femme Justine, la sœur de Théodore de La Villemarqué, installés au château de Toulgoat<sup>165</sup>.

Nous sommes partis lundi matin de Kerbertrand toute la maisonnée en même tems, y compris les petits enfants et le frère de Mme de la Villemarqué qui était chez elle en même tems que nous. Nous avons été coucher à Toulgoet [sic], une lieue plus loin que Quimper, chez Mme de Kergos, une sœur de M de la Villemarqué. C'est cette bonne dame, qui s'étant mariée à un homme de 55 ans et étant restée quatre ans sans enfants, fit un vœu à Ste Anne pour en avoir. depuis elle en a eu toutes les années et elle vient d'accoucher du 12<sup>e</sup> il y a deux mois<sup>166</sup>. Elle est à moitié morte et son mari qui a 73 ans se porte à merveille. Puis qu'on dise qu'il ne se fait plus de miracle. Du reste ce sont les plus aimables gens du monde, et leur manoir est ouvert à tous venant avec l'hospitalité la plus Bretonne qu'on puisse voir.

Et le lendemain nous avons dîné et passé une partie de la journée au Pérennou<sup>167</sup> à trois lieues de Quimper chez le beau-père de Mr de Carné<sup>168</sup>, Mr du Maralac'h<sup>169</sup>. Ce bon vieillard vit là avec sa femme, ses trois enfants et un fourmillement de petits enfants<sup>170</sup>.

---

<sup>163</sup> Le 16 juillet 1847.

<sup>164</sup> Lettre de Amélie Ozanam à sa mère, 28 septembre 1850. (Archives Amélie Ozanam).

<sup>165</sup> Justine Thérèse Marie Hersart de La Villemarqué (1810-187, la sœur de Théodore, s'est mariée en 1832, avec Hervé Théodore Marie de Kernaflen de Kergos (1779-1856), capitaine de frégate.

<sup>166</sup> Louis-Marie, né le 15 mai. Mais Amélie Ozanam exagère sans doute quelque peu : la consultation des tables décennales de Penhars ne mentionne que huit enfants !

<sup>167</sup> Le château du Perennou est sur la commune de Plomelin.

Tandis que La Villemarqué gagne Morlaix pour le congrès de l'Association Bretonne, une escapade de deux jours mènent les Ozanam à Douarnenez, Audierne et jusqu'à la pointe du Raz, avant un retour à Quimper.

Le lendemain nous sommes repartis, mais seuls avec le frère de Mme de la V[illemarqué] pour voir la Baie de Douarnenez, qui est ravissante. Elle est entourée de jolies plages et de grands rochers. La mer y est couverte de milliers de petites barques qui pêchent les sardines. Elles sont si abondantes qu'une barque en prend jusqu'à 20 mille en un jour. Aussi il pûe [sic] la sardine un peu partout et toutes les portes des maisons font reculer. C'est un des plus jolis et des plus infects villages de la côte. Après nous être bien promenés sur la plage, à la grande joie de Nini qui trouvait des coquilles, nous sommes allés coucher à Audierne, et le lendemain nous sommes allés à la pointe du Raz. C'est la presqu'île qui s'en va le plus près de l'Amérique, et ce promontoire se termine par une longue suite de rochers qui s'avancent très loin dans la mer. Ils ont 200 pieds d'élévation, et la mer bat avec furie ces écueils, on va sur ces rochers (quand on l'ose) et la vue est très effrayante. Fréd. est allé au bout du troisième pic pour moi je me suis arrêté [sic] au second, de crainte du vertige. En face nous avons la petite île de Sein, quoiqu'à une lieue de la côte ce passage était réputé si dangereux que les habitants sont restés long tems payens, personne ne voulant aller les évangéliser. A côté de la pointe du Raz se trouve la baie des trépassés, où l'on dit qu'une ville est engloutie. Tout ce terrible pays a été un des sanctuaires les plus vénérés des Druides et des Druidesses. Après nous être rassasiés d'horreur nous sommes revenus coucher chez Mme de Kergos<sup>171</sup>.

Puis c'est le départ pour Crozon, Brest, Le Folgoët, Lesneven :

Après avoir visité le port de Brest, nous étions partis pour Morlaix, en nous arrangeant de manière à voir sur le chemin Notre-Dame du Fol-Goat et Saint-Pol de Léon. Au quatorzième siècle vivait dans ces bois, près de Lesneven, un pauvre fou qui s'en allait matin et soir criant *Ave Maria* et mendiant son pain. Il mourut et fut enterré comme un chien, hors du cimetière, mais au bout de quelques semaines on vit fleurir sur sa sépulture un beau lis dont les feuilles portaient, en lettres d'or, *Ave Maria*. Aussitôt l'émoi se mit dans le pays, les pèlerins et les offrandes affluèrent, et sur le tombeau du fou s'éleva, comme une autre fleur, cette charmante église de Notre-Dame du Fol-Goat, toute chargée des plus précieuses ciselures de l'art gothique. Un peu plus loin nous trouvions Saint-Pol de Léon, dont les clochers se dessinent si bien sur un paysage mélancolique et tout près de la mer. Mais au-dessus de tous s'élance le roi des clochers, le Cresker, le plus beau de ceux que j'ai vus, parce qu'il est le plus hardi et le plus harmonieux. Il n'a que trois cent soixante dix pieds de haut, cinquante de moins que la flèche de Strasbourg. Mais la flèche de Strasbourg, qui devait avoir cinq cents pieds, a été tronquée, elle manque de ces proportions exactes que j'admirais à Saint-Pol. Elle s'arrête dans son essor, tandis qu'on ne voit pas de raison pour que celle-ci ne parte pas un jour comme la flèche d'un arc pour percer le ciel<sup>172</sup>.

---

<sup>168</sup> Frédéric Ozanam a fréquenté Louis de Carné à Paris avant que ce dernier ne regagne Quimper, sa ville natale en 1833. De Carné a fréquenté la pension Bailly et a été l'un des fondateurs du *Correspondant* en 1829, puis de la *Revue Européenne* en 1831.

<sup>169</sup> Jean-Félix du Marc'hallac'h (1772-1858) a été, comme le père de Théodore Hersart de La Villemarqué, député du Finistère (de 1815 à 1822 et de 1827 à 1830). L'une de ses deux filles, Caroline (1810-1891) s'est mariée en 1832 avec Louis-Joseph de Carné-Marcein (1804-1876). Son fils, Auguste-François-Félix du Marc'hallac'h (1808-1891) a accompagné La Villemarqué et Jules de Francheville dans la délégation présente lors de l'eisteddfod d'Abergavenny au Pays de Galles en 1838. À son retour en Bretagne, il a épousé, le 10 juin 1839, Mélanie Harrington, âgée de 22 ans. Ayant perdu deux enfants en bas-âge et vu mourir sa femme peu après avoir mis au monde une petite-fille (1844), Auguste du Marc'hallac'h, entrera en 1851 au séminaire de Quimper et sera ordonné prêtre en 1854. Il deviendra chanoine et vicaire général à Quimper.

<sup>170</sup> Lettre d'Amélie Ozanam à sa mère, Brest, le 5 octobre 1850 (Archives Amélie Ozanam).

<sup>171</sup> *Id.*

<sup>172</sup> Lettres à Charles Ozanam, Truscot, 15 octobre 1850, *Lettres de Frédéric Ozanam, IV, op. cit.*, 1992, p.178.

Le 8 au soir, ils arrivent à Morlaix où Ozanam est invité à intervenir lors du Congrès de l'Association Bretonne. Les Ozanam logent chez Hyppolite Devillers, inspecteur des Douanes qui est à l'origine de la création en 1848 de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Morlaix<sup>173</sup>. Présent au Congrès dès le 9 octobre, il prend la parole lors de la séance du soir du 10 octobre, invité par le président, Vincent Audren de Kerdrel, à intervenir sur la question 21 : « Quelles ont été les relations réciproques des Bretons continentaux et Irlandais avant le XII<sup>e</sup> siècle ? Quelle influence ont-elles pu exercer sur la Bretagne ?<sup>174</sup>.

Nous étions à Morlaix le 8 au soir. Nous avons été accueillis de la manière la plus affectueuse, hébergés pendant trois jours par une famille que nous ne connaissions point, et qui n'a d'autres liens avec nous que ceux de Saint-Vincent de Paul. J'y ai visité une conférence naissante, mais pleine d'activité puis on m'a forcé de pérorer au congrès où les savants de Bretagne s'étaient réunis pour traiter de l'amélioration de la race chevaline et des pierres druidiques ; pour couler à fond la question des Bardes et celle des engrais. Ainsi j'ai beau fuir le travail jusqu'au fond de la province, il a trouvé moyen de me ressaisir en route, et j'avais à Morlaix non pas une petite Sorbonne, mais un vrai Collège de France, avec la plus belle moitié du genre humain dans l'auditoire<sup>175</sup>.

Après le congrès, les Ozanam passe par Huelgoat et Poullaouen, puis, après un détour par Sainte-Anne-d'Auray, séjournent à nouveau chez Jules de Francheville au château du Truscat jusqu'au 20 octobre, avant de regagner Paris.

Comme sa femme, Frédéric Ozanam gardera un excellent souvenir d'un voyage en Bretagne qu'il évoquera à de nombreuses reprises, comme en août 1851 :

Que bien plus volontiers, je retournerais aux bords hospitaliers de l'Issole et de l'Hellé ! Surtout quand je songe que la fin de septembre ramènera les luttes de Pont-Aven, et que je vois de loin les petits-maîtres du lieu, dans cette posture que vous savez, la main sur la ceinture du vêtement nécessaire ! Croyez-vous que toute l'Exhibition vaille pour moi le pèlerinage de madame sainte Barbe ou le jubé de saint Fiacre<sup>176</sup> ?

Ozanam s'est en effet rendu à Londres avec Jean-Jacques Ampère pour visiter la grande exposition qui se tient alors au Crystal Palace.

Du moins, s'il est décidé que nous ne nous verrons pas avant l'hiver, cher ami, donnez-nous de vos nouvelles. Ne nous punissez pas de notre silence. Dites-nous à quelle hauteur montent déjà les tours de Kéransker. Avez-vous les ennuis de la grandeur ? Avez-vous au moins toutes les consolations de la santé ? Posez-vous quelquefois la pioche et la truelle pour reprendre le luth de Taliesin, y rajuster quelques cordes ou pour nous donner les triades galloises dont je ne vous tiens pas quitte<sup>177</sup> ?

Il y songe à nouveau quelques mois plus tard :

---

<sup>173</sup> Vincent Rogard, « La transmission de la foi dans les œuvres de jeunesse morlaisienne (1840-1914) », 1990, p.208-209 ; *id.* *Les catholiques et la question sociale Morlaix 1840-1914 : L'avènement des militants*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p.54.

<sup>174</sup> *Bulletin de l'Association bretonne*, 1851, p. 113-116.

<sup>175</sup> Lettres à Charles Ozanam, Truscat, 15 octobre 1850, *Lettres de Frédéric Ozanam, IV, op. cit.*, 1992, p.178.

<sup>176</sup> Lettre à La Villemarqué, Sceaux, 3 août 1851, *Lettres de Frédéric Ozanam, IV*, p.252.

<sup>177</sup> *Id.* p.253.

Le mois d'octobre qui s'achève, écrit-il, me rappelle que l'année dernière, à pareille époque, nous revenions, ma femme et moi, charmés de votre Bretagne et comblés de vos bontés. Il est juste qu'en l'honneur de l'anniversaire je vous fasse une petite visite. Mais où vous prendre, cher ami ? sous les ombrages bien connus de Kerbertrand, ou au milieu des constructions monumentales de Keransker ?

Je me décide pour ce dernier lieu, j'en prends le chemin que vous m'avez gracieusement enseigné, et comme je ne vois plus ces deux bœufs qui défendaient si vaillamment l'entrée de votre cour, j'entre sans façon. J'admire vos tours qui s'élèvent, et le front déjà menaçant de votre donjon seigneurial. Je vous conjure de ne pas faire creuser si fort les oubliettes, de peur que vous ne m'y jetiez quelque jour. Je m'informe surtout de la maîtresse cheminée où nous devons pendre la crémaillère ; car point ne ferai-je faute à votre invitation.

Tout va bien, l'Iseule et l'Hellé admirent l'édifice qui les domine et font mille détours pour ne point s'arracher de son voisinage<sup>178</sup>.

### III. La perte d'un ami

Au cours de l'été 1852, Frédéric Ozanam avait effectivement le projet de revenir en Bretagne, mais, après une alerte sérieuse, les médecins lui conseillent d'aller aux Eaux-Bonnes, station thermale pyrénéenne bien connue.

Vous me voyez entre deux montagnes, épuisant à grands verres la source sulfureuse : franchement, j'aimerais mieux votre cidre [...] Les sauvages beautés du Pic du Midi ne nous font pas oublier les affections que nous avons laissées à Keransker et à Kerbertrand. Je vois encore avec joie que votre manoir s'élève. Ah ! que nous eussions voulu aller y pendre la crémaillère en compagnie de notre ami Ampère<sup>179</sup>.

Après une incursion en Espagne, jusqu'à Burgos, et une visite à Pouy, le village natal de saint Vincent-de-Paul, près de Dax, dans les Landes, c'est de Bayonne qu'Amélie adresse à Clémence de La Villemarqué une feuille et trois glands du chêne sous lequel le saint gardait ses moutons. « Cet arbre, écrit-elle, est immense et d'une grande beauté, il ne tient presque plus à la terre que par l'écorce, le tronc étant tout miné ». Elle lui demande de planter les glands dans le parc de Keransquer, le plus près possible de la chapelle<sup>180</sup>.

Du pays basque, le couple Ozanam gagne Marseille, puis Pise. Le ministre de l'Instruction publique confie à Frédéric une mission littéraire en Italie. Ce sera son dernier voyage, car c'est à Marseille, sur le chemin du retour, qu'il rend son dernier soupir, le 8 septembre 1853. Clémence et Théodore de La Villemarqué sont très affectés par la nouvelle de la mort de leur ami qu'ils apprennent par la presse le 16 septembre. Aussitôt Théodore écrit à Amélie :

C'est le cœur navré de douleur & les yeux gonflés de larmes que je prends la plume pour vous écrire. Mais mon Dieu ! Que pourrai-je vous dire ? Il y a deux heures en recevant l'affreuse nouvelle, je n'ai pu que passer le journal à ma femme en sanglottant & nous avons pleuré ensemble sans articuler un seul mot. Nos petits enfants témoins de cette scène nous regardaient

---

<sup>178</sup> Lettre à La Villemarqué, Sceaux, 25 octobre 185, *Lettres de Frédéric Ozanam, IV, op. cit.*, p.295.

<sup>179</sup> Lettre à La Villemarqué, 13 août 1852, *Lettres de Frédéric Ozanam, IV, op. cit.*, p.362.

<sup>180</sup> Lettre à Clémence de la Villemarqué, 8 décembre 1852. Archives La Villemarqué [LV35.024](#).

en silence avec étonnement. Dieu les préserve d'un pareil malheur ! En pensant à lui si bon, si noble, si admirable, si nécessaire à sa pauvre femme, à sa fille, à ses amis, à la science, aux lettres, à la religion, si nécessaire à moi qui l'aimais comme un frère, qui l'admiraïs comme une des gloires les plus pures de notre littérature, qui le vénérâis comme un Saint, en pensant à lui, je pensais aussi à vous, et mes larmes ont continué de couler. Pauvre chère Madame. Ah ! Je vous plains du fond de mon cœur. Lui, il est heureux, il a été récompensé d'une vie toute dévouée à la religion & aux bonnes œuvres, mais vous ! Faut-il que Dieu brise votre cœur & et le notre [sic] pour appeler si tôt à lui notre cher ami ? Il fallait bien qu'il eût hâte de le faire jouir du bonheur du ciel pour résister aux prières des centaines de mille âmes de la société charitable fondée par notre ami. L'espoir qu'il n'y resterait pas sourd me soutenait & je priaïs avec ma femme d'autant plus ardamment [sic]. Maintenant nous demandons pour vous le courage au Père des veuves et des orphelins. La lettre admirable publiée par le Correspondant nous prouve que vous en aviez à l'avance ; puisse-t-il augmenter et ne pas vous abandonner dans cette terrible et déchirante épreuve<sup>181</sup>.

La Villemarqué profitera d'une intervention lors de la séance du 28 septembre 1853 du congrès de l'Association Bretonne pour rendre hommage à son ami qui, en 1850, indique une note du *Bulletin*, assista au Congrès de Morlaix, et l'électrîsa, on peut le dire, par sa parole<sup>182</sup> ».

Mon mari, confirme Clémence de La Villemarqué à Amélie Ozanam, a eu l'occasion de parler de lui, au congrès archéologique de Vannes qui s'était tenu à Morlaix il y a trois ans ! Mais son émotion l'a forcé à s'arrêter et l'auditoire a prouvé qu'il n'avait pas oublié celui qu'il avait admiré à Morlaix<sup>183</sup>.

Quel ami tu as perdu ! écrit encore Clémence de la Villemarqué à son mari le 5 décembre. Mais je crois qu'il veille sur toi, comme il veille sur Mr Thierry dont il obtiendra la conversion ! N'est-ce pas depuis sa mort que tu as eu l'idée de faire cette retraite si fructueuse, de fonder cette Conférence St Vincent de Paul, et de te remettre à tes études<sup>184</sup> ?

Quelques jours plus tard, le 9 décembre, 1853, Théodore de La Villemarqué a la douleur de perdre sa sœur, Camille du Laz. Amélie Ozanam écrit aussitôt à son amie Clémence pour lui faire part de toute sa profonde tristesse qui n'est pas, bien entendu, sans être ravivée par le souvenir du voyage joyeux de 1850 effectué avec son mari :

Je pense bien souvent à ce voyage de Bretagne, à votre hospitalité que vous avez su rendre si aimable, je veux revoir un jour tous ces lieux. Je voudrais repasser partout où nous avons passé ensemble, j'y retrouverais peut-être quelques débris de mon bonheur. Il me semble quelquefois qu'il m'attend dans un de ces lieux préférés<sup>185</sup>.

En 1858, Amélie Ozanam reviendra en Bretagne passer quelques jours avec sa fille, à Keransquer cette fois :

Pour nous, nous passons notre vie très paisiblement dans le calme. Marie court et joue avec ses petites amies. Elle étudie son piano comme à Paris et copie un peu pendant que les autres travaillent avec leur mère. On se promène dans le parc et à l'entour, nous travaillons avec Mme de la Villemarqué ou je reste dans ma chambre à lire tout cela avec la plus grande liberté. Il n'y a que les bains de mer dont on ne parle guère et que l'on remet de jour en jour à cause des

---

<sup>181</sup> Keransker, le 16 septembre. (Archives Amélie Ozanam).

<sup>182</sup> *Bulletin de l'Association Bretonne*, 1854, p.57.

<sup>183</sup> Lettre de Clémence de La Villemarqué à Amélie Ozanam, Keransker, 31 octobre 1853 (Archives Ozanam).

<sup>184</sup> Archives La Villemarqué LV33.084.

<sup>185</sup> Lettre du 18 décembre. Archives La Villemarqué [LV35.025](#).

chevaux. Heureusement que Marie n'en a guère besoin, le grand air la rend fraîche comme une rose cependant j'aurais aimé quelques bains pour elle cette année.

Théodore et Clémence de La Villemarqué restent très liés à Amélie Ozanam dont ils seront régulièrement les hôtes à Paris. Leurs correspondances respectives en témoignent. Les lettres d'Amélie Ozanam à son mari viennent d'être publiées<sup>186</sup> et l'on peut souhaiter que le reste de sa correspondance le soit prochainement. Celle de Clémence de La Villemarqué mériterait tout autant de l'être<sup>187</sup>.

---

<sup>186</sup> *Correspondance Frédéric Ozanam et Amélie Soulacroix. Poèmes, prières et notes intimes*, textes réunis par Léonard de Corbiac, avec la contribution de Magdeleine Houssay, Paris, Desclée de Brouwer, 2018.

<sup>187</sup> Elisabeth Châtel a entrepris ce travail dans le cadre d'un Master dirigé par Nelly Blanchard.

## Annexe

Poème manuscrit de Frédéric Ozanam.

Kerbertrand 29 septembre 1850.

(LV01.071)

### Adresse

La respectable compagnie  
Pour se réjouir réunie  
Sous les arbres de Kerbertrand,  
A Monsieur Jean Jacques Ampère,  
Voyageur par mer et par terre  
Et véritable Juif errant :  
Salut et paix à votre course !  
Toujours cinq sous dans votre bourse !  
Et prompt retour au pays Franc !

### I

Tandis qu'enfourchant l'hippogriffe,  
Vous courez après l'hiéroglyphe  
Qu'un diable écrivit de sa griffe  
Sur quelque obélisque apocryphe,  
Notre amitié s'en ébouriffe  
Et demande que l'on vous biffe  
Du livre des preux chevaliers.  
Car deux jeunes et belles fées,  
De leurs chapeaux roses coiffées,  
Vous attendaient bien attifées  
Au perron de leurs escaliers.  
Vous trahissez leur espérance.  
Point ne prétextez ignorance :  
Avez-vous oublié qu'en France  
Chevaliers félons sont flétris ?  
N'avez-vous donc pas lu, poète,  
Qu'ayant trompé dame discrète,  
Lancelot sur une charrette  
Fut promené par le pays ?  
Vous nous avez faussé parole  
Vous méritez, sans hyperbole,  
De revenir en carriole  
De Constantinople<sup>188</sup> jusqu'à Paris.  
Mais nous sommes des gens sans haine,  
Et nous voulons, pour toute peine  
Vous raconter tout d'une haleine  
Les plaisirs que vous avez fuis.

### II

C'était sur le penchant d'une verte colline  
Que l'Aven caressait de son onde argentine.  
La lice allait s'ouvrir, et le lutteur debout  
Toisait son adversaire, et mesurait son coup.

---

<sup>188</sup> Königsberg » rayé pour « Constantinople » dans la copie conservée dans le fonds La Villemarqué.

On voyait accourir et se ranger en haies  
 Bretons aux longs cheveux, Bretons aux larges braies.  
 Un pourpoint bleu descend sur leur triple gilet,  
 Leur front brun s'arrondit sous un chapeau coquet.  
 (J'adore ce costume : il occupe son homme  
 Et ne tolère point qu'un petit-maître chôme :  
 Car s'il ne retient pas sa culotte à la main,  
 L'utile vêtement l'abandonne en chemin.)  
 Les dames étalaient, en habits des dimanches,  
 L'édifice orgueilleux de leurs cornettes blanches,  
 Et les petits Bretons, à l'envi bretonnants,  
 Se suspendaient en grappe aux pins environnants.  
 Mais un cri tout à coup a soulevé la foule :  
 Tel aux rochers du Raz le vent pousse la houle.  
 Le combat s'échauffait, l'Hercule de céans  
 Pressait son adversaire entre ses bras géans,  
 Lorsque, lui se baissant pour recueillir sa force,  
 La chemise et la braie achèvent leur divorce,  
 Et promettent soudain à ce peuple moral  
 Un spectacle nouveau, mais peu municipal.  
 Mais le maire veillait sur la vertu publique :  
 Courageux magistrat ! vers le groupe athlétique  
 Il s'élançe, et mettant la pudeur en repos,  
 La canne officielle intervient à propos.  
 Le reste se passa comme au siècle d'Homère :  
 Le plus adroit des deux mit son homme par terre,  
 Et triomphant, reçut pour prix de son savoir  
 Un gras mouton, qu'il fit rôtir le même soir.  
 C'est alors que le cidre et le vin circulèrent,  
 De buveurs trébuchans les gazons s'émaillèrent ;  
 Et plus d'un bas breton, dans l'ornière bercé,  
 Goûta jusqu'au matin l'oubli du mal passé.

### III

Laissons dormir l'héroïque trompette ;  
 De Théocrite empruntons le pipeau :  
 Je veux conter la fraîche historiette  
 D'une promenade en bateau.

Je sais un lieu sans rival en ce monde,  
 Où sous les murs joyeux de Quimperlé,  
 L'Isole va, du tribut de son onde,  
 Enrichir les flots de l'Ellé.

Je sais aussi deux aimables ménages,  
 Qui, renforcés d'un gentil jouvenceau,  
 Firent un jour, plus curieux que sages,  
 Glisser leur barque au fil de l'eau.

Nous descendons la paisible rivière  
 Comme on descend le vieux Mississipi,  
 Entre des bois dont l'ombre hospitalière  
 Offre aux chevreuils un éternel abri.

A notre aspect fuit la biche effrayée,

Le bœuf pensif, étonné de nous voir,  
Laissant tomber l'herbe qu'il a broyée  
Lève pesamment son front noir.

C'est là qu'au pied des chênes druidiques,  
Au temps jadis, les Bretons mal pensans  
Baignaient de sang les pierres fatidiques,  
Et dévoraient leurs grands parens.

Là, si j'en crois la légende fidèle,  
Habite encor la peuplade des nains.  
L'un dans le sable a poussé la nacelle,  
L'autre versait la pluie à pleines mains.

Sur nous le ciel pleura toutes ses larmes.  
A les sécher rien ne réussissait :  
Le calembour avait perdu ses charmes,  
Et la charade languissait.

Ah ! c'est alors, conteur incomparable,  
Que vous manquiez à vos amis transis.  
Un jour entier dans la pluie et le sable,  
Eût paru court, charmé par vos récits !

Entre deux eaux une heure nous restâmes :  
Plus d'un poisson nous prit pour ses cousins.  
Sans le respect que nous devons aux dames  
Mieux eût valu rester entre deux vins.

#### IV

Je ne finirais pas, si je contais encore  
Les plaisirs que pour nous chaque jour fait éclore :  
Comment, bons pèlerins, nous armant du bourdon,  
Nous allons visiter quelque lointain pardon,  
Et fréquentant les lieux que la piété consacre,  
Saluer Sainte Barbe et vénérer Saint Fiacre :  
Puis, comment au retour, affamés et dispos,  
Nous ormons le dîné de nos malins propos.  
Sur le perdreau fumant, sur le beefsteak classique,  
Les Grâces et l'Amour sèment le sel attique.  
Enfin le soir, tandis que, sous de jolis doigts,  
Chante complaisamment l'ivoire aux mille voix,  
Mon hôte bienveillant, qui n'est plus sur ses gardes,  
Finit par me trahir le secret de ses Bardes,  
Et me fait admirer, après mûr examen,  
Les rythmes d'Aneurin, les chants de Llywarc'hen.  
Un seul trait vous peindra ces joyeuses merveilles,  
Vous jugerez d'un mot nos gais déportemens,  
Puisque nous comptons là deux femmes sans pareilles,  
Sans nous vanter, et trois hommes charmans.

#### V

Ces biens vous attendaient. Vous avez cru sans doute  
Mieux faire de manger la tudesque choucroute ;

Et chez les beaux esprits de Vienne et de Berlin,  
Vous fêtez savamment la bière et le brandwin.  
Allez donc, et parmi le peuple des momies,  
Cherchez-vous des amis, faites-vous des amies,  
Puisque les Pharaons, leurs sphinx et leurs matous  
A votre jugement ont plus d'attraits que nous.  
Nous pardonnerons tout, si la neige prochaine  
Heureux et bien portant à Paris vous ramène,  
Et si la belle Hilda<sup>189</sup>, ce livre tant promis,  
Vient mouiller doucement les yeux de nos amis.

signatures

Votre discernement de signer nous dispense,  
Mais la postérité mérite qu'on y pense.  
Nous sommes cinq : Monsieur de La Villemarqué  
Et Madame : (leur nom dans nos cœurs est marqué) :  
Le ménage Ozanam, couple fort agréable,  
Et Tarbé des Sablons, un garçon bien aimable.

Kerbertrand le 29 septembre 1850

---

<sup>189</sup>« Hilda ou le Christianisme au V<sup>e</sup> siècle » de Jean-Jacques Ampère paraîtra dans la *Revue des deux mondes* des 1<sup>er</sup> et 15 juillet 1852 (p.5-43 et 286-321).